

BULLETIN DE LILLE

ORGANE BI-HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE DIMANCHE & LE JEUDI

publié sous le contrôle de l'autorité allemande

En vente chez Madame TERSAUD, 14, rue du Sec-Arembault

ACTES DE L'AUTORITÉ ALLEMANDE

ORDONNANCE concernant la consignation d'articles de ménage et d'installation fabriqués de cuivre, de nickel et d'étain.

1. — Tous les articles de ménage et d'installation composés entièrement ou principalement de Cuivre, Nickel, Etain ou d'alliages de ces métaux, notamment de laiton, bronze, laiton rouge, maillechort et alpaca sont consignés et seront saisis prochainement.

2. — Sont sujets à la consignation et à la saisie les objets tant mobiles que fixes, de même les objets destinés à la vente, actuellement hors d'usage ou se trouvant en dépôt entre les mains de personnes faisant partie de l'armée allemande.

Sont exempts de la consignation et saisie :

1. Les ustensiles servant au culte ;
2. Les garnitures de tubes des conduites d'eau, de gaz et de chauffage central, les poêles de bain, les loquets des portes et fenêtres, les appareils d'éclairage d'ajustage fixe et les garnitures montées des meubles ;

3. Les objets déclarés exempts de la consignation par les Commandantures de Place et d'Etape après justification de leur valeur artistique ou historique ou pour d'autres raisons d'un caractère urgent.

3. — Les personnes ayant en dépôt des objets consignés répondent de leur entretien et de leur mise en sûreté ; leur emploi ordinaire est permis jusqu'à la saisie ; leur vente est interdite.

4. — Les personnes ayant en dépôt des objets consignés sont tenues de les livrer aux jours et lieux indiqués par les Commandantures de Place et d'Etape. Les objets d'ajustage fixe ou de transport difficile dont la livraison au lieu indiqué serait impraticable ou matériellement impossible à leurs possesseurs devront être déclarés à l'autorité pour qu'elle puisse les faire démonter et transporter.

5. — La saisie d'objets consignés se trouvant dans des bâtiments ou logements inhabités sera réglée par les Commandantures de Place ou d'Etape.

Cette disposition s'applique également au cas où des autorités ou personnes faisant partie de l'armée allemande auraient été installées dans les bâtiments ou logements inhabités.

6. — A la livraison des objets consignés leur valeur sera remboursée aux propriétaires ou à leurs mandataires (en bons communaux) à raison des taux suivants :

Pour un kilo de Cuivre	Frs. 1.50 à 2.50
» Laiton	» 1.00 » 1.50
» Laiton rouge, Bronze ou Maillechort	» 1.20 » 1.75
» Nickel pur	» 4.00 » 6.00
» Etain	» 3.50 » 5.50

Ne seront point mises en compte lors du pesage, les montures des objets qui seraient composées de matières non consignées.

Ceux qui refusent d'accepter des bons communaux recevront des bons de réquisition.

En l'absence des propriétaires les bons de réquisition seront délivrés aux Maires.

7. — Les ustensiles indispensables, notamment les chaudrons, chaudières de buanderie, poêles à frire, marmites, chandeliers, baignoires et pompes pourront être remplacés par d'autres moyennant paiement qui peut s'effectuer en bons communaux.

Les besoins en objets de remplacement doivent être notifiés aux Commandantures de Place ou d'Etape.

8. — Sera puni d'emprisonnement jusqu'à 5 ans et d'amende jusqu'à 10.000 marks ou de l'une de ces pénalités, celui :

1. Qui, en contravention au paragraphe 3, se dessaisit des objets consignés ou les soustrait d'une autre manière à la saisie ;

2. Qui, en contravention au paragraphe 4, ne livre ou omet de déclarer les objets consignés.

Les tentatives sont punissables.

Peut être prononcée, à côté de ces pénalités, la confiscation des objets des contraventions en question, qu'ils appartiennent ou non aux contrevenants.

LE GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE.

Nota. — Outre les objets exempts de la consignation repris au § 2 de l'ordonnance ci-dessus du 16.7.16 du Commandant en chef de l'armée, sont encore exempts de la réquisition :

1. Les plaques de porte en laiton d'une superficie inférieure à 3 décimètres carrés ;
2. Les instruments de musique.

ARRÊTÉ

Comme suit à la proclamation du Chef de l'Armée du 16.7.1916, concernant la consignation d'articles de ménage et d'installation fabriqués de certains métaux — reproduit ci-dessus — j'ordonne :

1. La Police militaire est chargée d'enlever les objets consignés des maisons situées sur le territoire de la ville de Lille.

II. 1) Pour éviter, dans la mesure du possible, des perquisitions, les objets consignés doivent être réunis dans une seule place de la maison ou de l'appartement.

Quiconque ne se conformerait pas à cette prescription, sera puni d'après le § IX ; en outre, les objets en métaux seront confisqués.

2) Par contre, les objets fixes et ceux qui, par leurs dimensions ou poids ne pourraient être transportés qu'avec l'aide de tiers, doivent être signalés sans façon aux agents chargés de l'enlèvement.

3). En outre, toutes les places, placards, etc., doivent être ouverts.

III. Sont tenus à la bonne observation des prescriptions contenues à l'article II, les propriétaires des objets et en leur absence, des membres de famille, des employés

ou serviteurs, les locataires ou tierces personnes logées par les soins de la Mairie dans les maisons ou appartements en question, bref, toute personne étant propriétaire de tels objets, les possédant ou en ayant la garde, y compris les représentants légaux, banques, consuls, monts-de-piété, etc.

IV. Les personnes qui ont en propriété, possession ou garde des objets consignés, répondent de leur entretien et mise en sûreté ; leur emploi ordinaire est autorisé jusqu'au moment de la saisie ; leur vente est interdite.

Quiconque détournerait des objets consignés des maisons, les cacherait, dissimulerait, etc., ou les aurait soustraits à la saisie, sera puni le plus sévèrement.

V. 1) A chaque objet que l'on désirerait voir exempté de la saisie à cause de sa valeur artistique, historique ou pour des raisons impérieuses, le demandeur devra fixer une étiquette en carton dur. Cette étiquette devra porter à l'encre et d'une écriture lisible, outre nom et adresse du détenteur, la description de l'objet et les raisons motivant la demande.

Ces objets doivent être solidement emballés et prêts à l'enlèvement ; leur transport se fera aux risques et périls du détenteur.

Un permis de conserver pour des raisons impérieuses sera seulement accordé si cela est dans l'intérêt de l'Autorité allemande et reconnu comme tel par elle.

2) Lorsqu'il s'agit de maisons abandonnées par leurs propriétaires et pour lesquelles il n'y a pas de représentants à Lille, les demandes tentant à obtenir l'exemption de la saisie pourront être introduites, le cas échéant, par les soins de la Mairie de Lille.

3) Les demandeurs seront avertis de la décision prise.

VI. 1) Le propriétaire ou représentant doit déclarer, lors de l'enlèvement, s'il désire le paiement (en bons communaux) ou un bon de réquisition.

2) Dans le cas où il n'y aurait à Lille, ni propriétaire ni représentant, un bon de réquisition au nom de l'ayant droit sera remis à la Mairie.

VII. L'enlèvement terminé, ceux des habitants de Lille où l'enlèvement n'aurait pas été effectué ou en partie seulement, doivent le déclarer sans retard à la Police militaire, rue Nationale, 104.

Les détails concernant cette date seront publiés dans le Bulletin de Lille.

VIII. La Police militaire et la Gendarmerie surveilleront, par des perquisitions fréquentes, l'observation rigoureuse des prescriptions de cet arrêté.

IX. Toute infraction, volontaire ou par inadvertance, à cet arrêté, ainsi que l'incitation aux infractions, seront punies d'une amende pouvant atteindre 10.000 Mark, et de prison allant jusqu'à 5 ans, ou d'une de ces peines. Toute tentative sera punie également. Peut être prononcée, à côté de ces pénalités, la confiscation des objets de contraventions en question, qu'ils appartiennent ou non aux contrevenants.

Lille, le 8 mars 1917. LE GOUVERNEUR DE LA PLACE.

Kommandantur Lille. 18 mars 1917.

AVIS

L'interdiction de circuler de 5 heures du soir à 7 heures du matin, édictée le 14.11.16, pour les faubourgs des Postes et d'Arras, est levée par la présente décision.

La Police militaire a infligé dernièrement les condamnations suivantes :

1. Benjamin-Richard Vanbiervliet, Lille, rue de Gand, 14. 1000 Mark d'amende, ou en cas d'insolvabilité, 1 jour de détention par 12 Mark d'amende, pour avoir, contrairement à la Proclamation du 20 mars 1916, acheté et écoulé en janvier et février 1917, des lots de vin important d'un militaire allemand et en avoir fait commerce.

2. Albert-Henri Vanbiervliet, Lille, rue de Gand, 14.

3. Claire Vanbiervliet, 50 Mark d'amende à chacun, en cas d'insolvabilité, 10 jours de détention, pour avoir aidé M. Richard Vanbiervliet à écouler le vin acheté par celui-ci à un militaire allemand.

4. M. Roch-Hubert Daubresse, St-Maurice-Lille, rue du Faubourg-de-Roubaix, 73. 300 Mark d'amende, ou en cas d'insolvabilité, 1 jour de détention par 10 Mark d'amende, pour avoir vendu à des Français du vin que Richard Vanbiervliet avait acheté à un militaire allemand.

5. Urban Dumiaux, Tourcoing, rue de Boulogne, 9. 500 Mark d'amende, ou en cas d'insolvabilité, 1 jour de détention par 10 Mark d'amende, pour avoir acheté du vin à un militaire allemand par l'entremise d'autres personnes.

6. Gustave-Charles Desrousseaux, Lille, rue des Chats-Bossus, 17. 300 Mark d'amende, ou en cas d'insolvabilité, 1 jour de détention par 10 Mark d'amende, pour avoir acheté du vin mis en circulation par des militaires allemands et avoir acheté en outre d'autres marchandises d'origine allemande.

7. Georges-Amand Parein, St-André, rue de Lambersart 125. 300 mark d'amende, ou en cas d'insolvabilité, 1 jour de détention par 10 mark d'amende, pour avoir revendu du vin provenant d'un militaire allemand et avoir fait transporter en outre des marchandises de Lille à St-André, par un militaire allemand, sans la permission requise ;

8. Gustave Parein, St-André, rue de Lambersart, 127. 50 mark d'amende, ou en cas d'insolvabilité, 10 jours de détention, pour avoir fait transporter des marchandises de Lille à St-André, par un militaire allemand, sans la permission requise ;

9. Jules Delporte, Lille, rue de la Monnaie, 24. 100 mark d'amende, ou en cas d'insolvabilité, 10 jours de détention, pour avoir acheté du vin d'un militaire allemand, par l'entremise d'autres personnes et

avoir été en outre trouvé en possession d'autres marchandises d'origine allemande ;

10. Madeleine Vandermeersch, Lille, rue St-André 69. 20 mark d'amende, ou en cas d'insolvabilité 4 jours de détention, pour avoir acheté sans autorisation des marchandises d'origine allemande ;

11. Emile-Camille Tanghe, Lille, rue de Béthune, 16. 200 mark d'amende, ou en cas d'insolvabilité 20 jours de détention, pour avoir, contrairement à la proclamation du 30 mars, négligé de déclarer son vin, et tenté, lors de la perquisition faite chez lui, de suborner les soldats de police allemand, chargés d'y procéder, par l'offre d'une bouteille de vin ;

12. Evelina Delemer, née Jacquart, Lille, rue Nationale, 36. 200 mark d'amende, ou en cas d'insolvabilité 20 jours de détention, pour avoir acheté du vin d'un militaire allemand, par l'entremise de Daubresse et Vanbiervliet et avoir déjà été condamnée précédemment pour semblable délit ;

13. Charles Scouvement, St-Maurice, rue des Jardins-Cauliers, 5 bis. 100 mark d'amende, ou en cas d'insolvabilité, 20 jours de détention, pour n'avoir pas déclaré plusieurs objets sujets à déclaration, contrairement aux proclamations des 24 septembre 1916 et du 17 janvier 1917 ;

De plus, les marchandises citées dans les cas 1, 6, 9, 10, 12 et 13 sont confisquées ;

14. Jacob Christophstein, Lille, rue de Paris, 86. 200 mark d'amende, ou en cas d'insolvabilité, 40 jours de détention, pour n'avoir pas déclaré 130 balles de lin à l'autorité allemande, contrairement à la proclamation de l'autorité allemande du 24.9.16 et avoir tenté de distraire 7 balles de lin, après la saisie ;

15. Georges-Antoine-Jean Watel, Lille, rue des Pénitentes, 23, cité Sainte Madeleine.

16. Gustave-Auguste Dezitter, Lille, rue Malakoff, 46.

17. Henri-Ernest Patoux, Lille, rue du Croquet, 36.

18. Gustave-Antoine Olof, Lille, rue de l'Alma, cour Morell, 9. 7 jours de détention, pour avoir été trouvé sur les remparts derrière la gare du Nord et y avoir abattu et scié du bois.

AVIS DE LA MAIRIE

Bons de charbon. — L'Administration Municipale a décidé de distribuer des bons de charbon :

1° Aux familles d'ouvriers non inscrits sur les listes de la caisse de chômage ;

2° Aux familles des mobilisés.

Les ouvriers ne touchant aucun secours pourront retirer leur bon dimanche 25 mars, de 8 à 12 h, du matin, dans l'un des locaux de distribution de charbon, sur présentation de leur carte d'identité ;

Des rapprochements seront faits avec les listes de chômage. En cas de fraude, une retenue représentant deux fois la valeur du bon de charbon, serait faite sur le montant du secours de chômage.

Les bénéficiaires d'allocations militaires recevront un bon dans leur bureau de paiement.

CHRONIQUE LOCALE

Le 16 mars courant il a été vendu à M^{re} Bréhaut, épicière, 16, rue des Bonnes-Rappes, par un inconnu, pour la somme de 90 francs, 10 kilos de sucre cristallisé, qui n'était autre que du sel avec une légère couche de sucre.

L'auteur de ce méfait est recherché. Une fois de plus nous mettons le public en garde contre ce genre de fraude, très courant en ce moment.

Echos et Petites Nouvelles

— On annonce la mort, à Paris, à l'âge de 57 ans, de maître Gaston Labori, le fameux avocat.

— En Hollande, les boulangers sont désormais tenus de mélanger à la farine une certaine quantité de farine de pommes de terre.

Actes de probité

M. Roger Juste, contrôleur au local de distribution Crepy, rue de Turenne, a trouvé : 1 billet de 5 fr. de la Ville de Roubaix, 1 binocle avec son étui, 1 parapluie de dame.

M. Deleforterie Augustin, contrôleur au même local a trouvé : 2 tickets de charbon.

Ces Messieurs se sont empressés de remettre les objets trouvés au chef de groupe au local.

— Le 13 courant, M. Thomas Julien, caissier au local de distribution Denis-Pollet, 123, rue Nationale, a trouvé un porte-billets contenant la somme de 12 fr. 30 qu'il s'est empressé de remettre à son chef de groupe.

Cette somme a été réclamée le lendemain par son propriétaire.

Institut de Comptabilité du Nord

10, rue Jacquemars-Giélée et 1, rue Denis-Godefroy, Lille
Cours Professionnel d'Enseignement théorique et pratique de l'art du Comptable
Messieurs et jeunes gens, le matin. Dames et jeunes filles, l'après-dîner.

Directeur : P.-E. Bugnon (M), Professeur aux écoles.
Inscriptions tous les jours, rue Denis-Godefroy. Demander le programme des études qui sont terminées en trois mois.

Annonces diverses

— Les annonces et réponses aux annonces sont reçues au Bureau du Journal, spécialement installé à cet effet à la Préfecture (entrée par la grille, place de la République).

Prêts sur immeubles à Lille. S'adresser à M. L. Montaigne-Delos, 320, rue Solférino, Lille.

VILLE DE LILLE, 214, rue Léon-Gambetta
VENTE
par suite de décès et en vertu d'ordonnance de M. le Président du Tribunal civil
de : Mobilier de maison, jouets d'enfants, agencement de magasin, comptoirs, rayonnages, etc.
Le Samedi 24 1917, à 11 h. et 3 h. (heure des horloges publiques). Par le ministère de M. Moeneclaye, commissaire-priseur à Lille, 15, rue de la Digue.
Au comptant. A. MOENECLAYE.

Avez-vous des livres à vendre. Adressez-vous à la Clef de Sol, 8, r. Inkermann. Achetez tout ce qui concerne musique de piano et instruments, partitions, méthodes, solfèges, études et tous classiques.
— **Coupe-couture**, 22 bis, rue Gauthier-de-Chatillon, cours pratique pour jeunes filles désirant s'habiller elles-mêmes. Progrès rapides 10 fr. par mois. Leçons particulières 15 fr. — **Journaux de modes**, modèles printemps. Nouveautés garanties, location tous prix. Exécution rapide de patrons d'après gravures choisies sur place. Spécialité de moulage.
LIVRES Romans. — Je sais Tout, Lect. pour tous. Les Livraisons sont achetées plus haut prix, 29, rue de Roubaix.
— **Couronnes funéraires.** — Maison Canoo inf. nombreuse clientèle que son magasin est transféré provisoirement à sa fabrique 1, rue des Trois-Mollettes.
— **Employés.** Préparez-vous à occuper une situation enviable, pour cela, étudiez l'Art comptable enseigné d'une manière conforme à la réalité aux cours professionnels de la rue Denis-Godefroy, 1.

CERCUEILS
en tous genres. Grand choix en magasin, Foubert et Fils, 37, rue de Roubaix. Prix avantageux. Assortiment complet de couronnes funéraires.
— Apprenez sténographie Duployé-Institut avec méthode de F. Vlaeminck, 2 fr., toutes librairies et au dépôt Marguerit, 7, place du Lion-d'Or, Lille.
— **Cabinet dentaire J. Beck**, 21, boulevard Carnot, près nouveau théâtre. Consultations tous les jours de 9 à 12 h. et de 2 à 4 h. Travaux t. genres et réparat.
Sage-Femme M^{lle} Boulet, 22, rue d'Anvers. Consultations, prend pensionn.
— **Sucre.** J'achète toute sorte de sucre par n'importe quelle quantité, 23, rue du Château, St-Maurice.
— **Bonbons à 6 fr. le kilo.** Sulfates et soudes liquides en gros, 22, rue Gantois.
— **Propriétaires.** Suis acheteur de propriétés, paiement comptant. Réponse bureau journal RTX.
— **Vendez vos bijoux**, or, argent, diamants et toutes pièces d'argenterie, 3, r. Grande-Chaussée, mais. conf.

AVANT DE VOUS INSCRIRE
à un cours de comptabilité, sténo-dactylo, langues... Demandez à MM. Jamet-Buffereau et C^{ie}, 78 bis, Boulevard de la Liberté, leur programme. Diplômes. Facilités de paiement. Placement gratuit des élèves.

FUMEURS
NE FUMEZ QUE LE TABAC MB
Harlebeke en paquets d'origine authentique à 1 fr. 05 l'hecto. Exigez-le chez tous vos fournisseurs. Gros, demi-gros et détail.
Comptoir des Flandres, 31, rue St-Nicolas

Confiture Gelées fantaisie, extra fines, vendues au détail, 3 fr. le kilo, 285, rue de Paris, Confiserie L. Cornillot.

PIANOLA
Cie américaine Aeolian.
Tout ce qui concerne les pianolas et les pianos MM. Coupleux frères, agents généraux, 24, rue Esquermoise, Lille.

TABAC-ALLUMETTES
22, rue Henri-Loyer

Sage-Femme diplômés, M^{lle} Fremaux, rue Arago, 64 (Cars L et C).
Prend pensionnaires à toutes époques.
Prix modérés. Discretion d'honneur.
J'achète bon prix tous pianos, même ceux à réparer, 5, rue Caumartin.

COMPTOIR D'IMPORTATION
Gros 12, Grande-Place, Lille Demi-Gros de 9 h. à 12 h.
Bureaux et exposition d'échantillons de 2 h. à 6 h.

Achat et Vente tous genres de marchandises sur échantillons
Arrivage d'un grand assortiment de Brosses

BROSSES
à Lessive, de Trottoir, de Rue, de Fantaisie, Balai Coco
Grand choix d'articles de tous genres pour ravitailleurs et Comités de ravitaillement des communes

BUREAUX D'ACHATS :
17, rue Martine, Tourcoing.

Revendeurs-Ravitailleurs
TABAC Harlebeke MB authentique, en paquets d'origine. Gros et demi-gros.
Comptoir des Flandres 31, r. St-Nicolas

— Fabrique de sommiers métalliques, demande ouvrier sachant tisser toiles métalliques. S'adr. 175, r. des Stations.
— Demoiselle donne leçons français, allemand. Ecrire JW, bureau du journal.
— **Prêts.** A. Debonne, 1, rue Manuel, de 9 à 12 h. et de 2 à 4 heures.
— **Grand choix** de classiques, romans, livres divers, neufs et d'occasion, 185, rue de Paris.
— On demande bons ouvriers toupilleurs, scieurs et monteuses de galoches, travail assuré. S'adr. Fabrique de Meubles G. Poppe, 43, r. de la Halle, face au Pont-Neuf.
— **Achat.** Vieux vêtements, linge et chaussures. Pierre 55, rue Manuel. Se rend à domicile.
— **M^{lle} Bourrasella, masseur**, 84, rue de Tournai, grâce à son produit, les rides du visage disparaissent rapidement.

Atelier Dentaire Henri Capron, 21, rue Guillaume-Wernier, Fives, appareils de tous genres et réparations.

Pianos neufs & Occasions

Prix très avantageux. Facilités de paiement, garantis contre tous risques de guerre.
Ad. Schillio, accordéon diplômé de la Maison Pleyel, 41, rue des Pyramides, Lille. — 3, Grande-Rue, Roubaix. Locations, accords. Réparations à prix très modérés.

ACHAT & VENTE
de tous genres de marchandises sur échantillons. Bureaux 10, rue Nationale au 1^{er} étage, de 9 à 12 et de 2 à 6 h.
Sage-Femme de 1^{re} classe
M^{lle} Gauquier-Dumont

Prend Pensionnaire. Consultations de 8 à 6 h.
35, boul. Bigo-Danel, LILLE. Car H. Maison sérieuse
— **Madame Norman**, 46, rue du Molinel, vend son eau de toilette.

Café du Centre
3, GRANDE-PLACE, 3 — LILLE
Grains et graines, farines, légumes secs, semences, etc. Achat et Vente, de 10 h. à midi et de 3 à 6 heures, tous les jours.

Sage-femme de 1^{re} classe, M^{lle} Langrand, consult. matin, 13, avenue Becquart (car X). Lambersart, de 1 à 5 h., 13, rue des Tanneurs, Lille.
— **Avis.** — Achat à très hauts prix de brillants, perles fines, articles or, argents, platine. S'adr. 49-55, rue des Tanneurs, Lille.

CERCUEILS
en tous genres, depuis 50 fr. S'adr. à J. Descamps, 31, rue Boucher-de-Perthes.
— **Changement de domicile.** M^{lle} de Bergerac, 6, rue Louis-Facré, car D.
— **A la Plume d'Autruche**, 46 bis, rue de l'Hôpital-Militaire, grand choix de plumes, ailes, paradis, aigrettes, fleurs et formes, étoiles et boas. Répar. teinture, frisure.

CERCUEILS
Grand choix, en magasin, riches et ordinaires, zingués, plombés et capitonnés à l'avance, prix réduits, G. Poppe 43, rue de la Halle.

DOLLY
Ce qui fait la vogue du sucre Vanilliné Dolly, c'est sa pureté, son arôme concentré. Ce produit, composé de sucre blanc pulvérisé de 1^{er} choix et de vanilline de 1^{re} marque a reçu, en haut lieu, les plus hautes attestations. En vente dans toutes les bonnes épiceries.

— Si vous maigrissez de façon inquiétante, si vous êtes affaibli par suite du manque d'alimentation, vous retrouverez la santé, en prenant par jour deux verres à liqueur d'Elixir des Prémontrés (5 fr. le demi-litre).

Si vous souffrez de névralgies, migraines, rhumatismes, gripes, prenez un cachet de Curanos (0.40^{cts}) Decroix D'en Ph^{ie}, Esquermes

Sage-femme de 1^{re} classe Médaille Maternité de Paris, M^{lle} François, 11, place Catinat, reçoit pensionn Consultations gratuites de 1 à 5 heures.

Sage-Femme de 1^{re} classe, M^{lle} Dancourt, 20, rue de la Digue. Consultations. Discretion. Maison de confiance.
— **Dentiers.** On rachète vieux dentiers au plus haut prix, 36, boulevard Montebello, tous les jours de 2 à 5 h.

Cartes de Pâques
Mise en vente de 50.000 cartes en séries de 12 cartes, pour la vente à 0.10 centimes.

A la fabrique de 28, rue du Cartes postales PH. Sec-Arembault, 28
Cartes collages fleurs et bromures depuis 5 centimes
— **A vendre d'occasion**, graphophone avec disques Pathé, chaise longue, fauteuils, chambre à coucher, salle à manger, salons, glace, vitrine, psyché, fantaisies diverses, 40, rue des Tours, près rue de Gand.

OUVRAGES DE DAMES
Broderies, Macramé, Fillet, Venise et Fournitures, P. Samain-Bernard, 31, r. Grande-Chaussée, face Saint-Jacques.

— **Printemps-Eté 1917.** Manteaux: Costumes tailleur, Robes sur mesure au Dépôt de Paris, 7 bis, rue du Curé-St-Etienne, 1^{er} étage.

DERVAUX-DANNAY

32 bis, rue Neuve, Lille
Acheteur Haricots, Fèves, Farine de manioc, Savon
Vendeur Saucisson, Morue, Pate de pommes, Phospho-lactine

Cette semaine, grande vente réclame de 2000 bougies, pure stéarine, extra blanche, fabrication d'avant la guerre

— **Couture.** On demande de bonnes ouvrières couturières, dont une première, 6 à 7 fr. par jour, 98, rue Esquermoise.
— **A louer.** 10, rue Catel-Béghin, rez-de-chaussée avec jardin. S'adr. à L. Montaigne-Delos, gradué en droit, 320, rue Solférino, Lille, de 2 à 5 h.

— **Musique.** Jeune fille, 1^{er} prix conservatoire, piano et solfège, ferait échange cont. leçons de chant. Ec. KD b.j.
— **Occasion.** Bottines neuves, lacets, femme, pointure 37 à vendre 32 fr., boulevard Victor-Hugo, 10.

— **Pied à terre** avec entrée particulière, si possible est demandé. Faire offres et prix KE bur. jal.
— **Service.** On demande servante sérieuse sachant faire la cuisine. S'adr. 20, rue de la Madeleine.

— **Pied à terre et chambre garnie** à louer, 46, r. de Valmy
— **Servante sérieuse** au courant du service est demandée références exigées. Pr. l'adr. bur. jal.

— **Avis aux dames.** Achat de remèdes en cheveux à bon prix, 11, rue d'Anvers, près rue Gambetta.
— **J'achète au plus haut prix:** romans populaires, livres classiques et journaux illustrés, 40, pl. Nouvelle-Aventure.

— **A vendre d'occasion**, niche démontable pour chien, salle à manger 20 fr., 2 poules ponduses et 1 coq. Chaise d'enfant, charrette anglaise 45 fr., volière et tables, etc. Prendre l'adresse bureau du journal.

— **On demande d'occasion**, fauteuil bergère, fauteuil bureau en cuir, bague chevalière massive, paradis blanc, noir ou naturel. Prendre l'adresse bureau du journal.

PRETS sur immeubles. Achat, vente et loc. d'immeub. cessions. S'adr. à M. Parnart, 51, r. du Maire-André, à Lille, 2 à 6 h.).

— **Très pressé.** On cherche à louer en environs de la Grand-Place, bureau situé au 1^{er} étage. Donner rens. 166, r. Paris.
— **Personne de confiance** désire garder maison d'évacué, Lille ou en banlieue sans laissez-passer. Ecr. KF, bur. jal.
— **M^{lle} seul, dem. une bonne ayant référ.** Ecr. KG bur. jal.
— **Occasion.** Graphophone à vendre, r. des Robleds, 58.
— **Avis aux propriétaires.** Réparations de toitures en zinc, fuites d'eau, prix modéré, 17, rue de Douai.
— **Occasion.** Parure opossum skung, col et manchon, 60 fr. Prendre l'adr. bur. jal.
— **Occasion.** Machine à coudre, état neuf, 75 fr. Pr. l'ad. bur. jal.
— **A louer** chambre garnie à personne seule et sérieuse, seul locataire. S'adr. r. Edmond Bailleux, 11, p. r. Canteleu
— **Modes.** On demande débutante un peu au courant, même adr. accumulateur électrique, à vendre d'occasion. Prendre l'adr. bur. jal.
— **Personne sérieuse donnerait leçons à de jeunes enfants.** Prix modérés. Ecr. JX bur. jal.
— **Maison à louer**, avec jardin situé au Buisson, St-Maurice, loyer de guerre. S'adr. Estaminet du Robinson.
— **On désire trouver** à La Madeleine, entre l'Eglise et le nouveau boulevard petite maison avec jardin. Ecr. JY b.j.
— **Personne solvable** recherche petite maison de 18 à 20 fr. Ecrire JZ bur. jal.
— **On désire acheter complet veston**, pour homme, taille moyenne. Ecrire KC bur. jal.
— **Jeune femme** recherche ménage ou journées, bonnes références. S'adr. 21, r. Barthélemy-Delespaul, 1^{er} étage.
— **Rayonnage à vendre.** Prendre l'adr. bur. jal.
— **On demande bonne**, 28, rue Nationale, 3^e étage.
— **Modes.** On demande une apprentie. Pr. l'ad. b. jal.
— **On recherche** pour bureau: foyer à gaz, chaises, tables, etc. Ecrire KA bur. jal.
— **Placement l'Ange Gardien**, 14, r. Sans-Pavé, Leçons de français, données par une demoiselle. Prix modéré.
— **A louer**, rue du Pont-du-Lion-d'Or, 2 belles chambres, prix de guerre, 15 fr. Pour renseign. même rue 89.
— **On demande une bonne servante**, nourrie, couchée, bons gages. Prendre l'adr. bur. jal.
— **On demande** jeune fille sérieuse aimant les enfants, 97, rue Nationale.
— **Personne seule**, tranquille, dem. petite chambre garnie avec poêle pour faire à manger. Prix de guerre assuré. Ecrire KB bur. jal.
— **Bijouterie-Horlogerie-Orfèvrerie « A la Perle d'Or »**, 46, rue Esquermoise. Maison de confiance. Très beau choix de médailles pour 1^{re} communion. Réparations soignées, prix très modérés.
— **On achèterait machine à hacher Alexandre**, ou autres, n^o 22 ou 32. S'adresser rue d'Arras, 79.
— **Perdu**, vend. 16 mars, trajet r. Neuve, St-Nicolas, de Paris et pl. du Théâtre, montre de dame en or, avec plus, brillants sur la cuvette extérieure, dont le principal manque. Rapp. cont. 50 fr. récomp. 28, r. du Molinel, 28.
— **Perdu** vendredi soir bracelet en pièces de 5 centimes de 1887. Rapp. cont. récomp. 5, rue de la Barre.
— **Perdu** lundi soir, place République, manchon Skungs. Prière rapporter, 121, rue de Paris. Récompense.

Successions Testaments, inventaires, rédactions de tous actes, conseils, etc. S'adr. à M. S. Parnart, ex-principal clerc de notaire, 51, rue du Maire-André, de 2 à 6 h. (h. f.).

AVIS MORTUAIRE

— On nous prie d'annoncer la mort de **M. Henri CAUVAIN**, graveur, décédé à St-André, le 18 mars 1917, à l'âge de 75 ans. De la part de ses enfants absents, et la famille Cauvain, ses frères, sœurs, beau-frère et belles-sœurs.

REMERCIEMENTS

— M. et M^{lle} Félix Delcourt-Cuvellier et leurs enfants, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie en assistant aux funérailles de leur fils et frère **M. Gérard DELCOURT**, décédé à Lille et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances actuelles, n'ont pu être avisées.

— M^{lle} Deblock, M^{lle} veuve Favier-Deblock, M. Constant Gothière (en campagne), M^{lle} Gothière-Favier et leurs enfants, profondément touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de **M. Jules DEBLOCK, veuf de Hermance Duquesne**, décédé à Lille, le 12 mars 1917, dans sa 71^e année, remercient vivement les personnes qui ont assisté aux funérailles et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances, n'ont pu être avisées.

— La famille Oden-Hennion, profondément touchée des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de **M. André-Adolphe ODEN**, décédé à Lille, le 28 février 1917, dans sa 67^e année, remercie vivement les personnes qui ont assisté aux funérailles et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances, n'ont pu être avisées.

— M^{lle} Hézard-Louvet, M. Henri Hézard (en campagne) M^{lle} Henri Hézard et M^{lle} Micheline Hézard (absentes), remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles de **M. Gabriel HÉZARD**, et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances actuelles, n'ont pu être avisées.

— M. et M^{lle} Jules Maillot-Droulers, leurs enfants et toute leur famille, profondément touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de **M^{lle} Marie-Lucie MAILLOT**, décédée à Lille, le 11 mars 1917, à l'âge de 24 ans, remercient vivement les personnes qui les leur ont adressées, ont assisté aux funérailles, ou empêchées, leur ont envoyé leurs condoléances et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances, n'ont pu être avisées.

— La famille Niclot-Jacquet, remercie vivement les personnes qui ont assisté aux funérailles de **M. François NICLOT**, âgé de 55 ans 1/2 et s'excuse auprès de belles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances n'ont pu être avisées.

— M^{lle} Ernoul-Debeer, MM. Fernand et Jules Ernoul (en campagne) et toute la famille, remercient bien sincèrement des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de **M. Emile ERNOULT**, et s'excusent auprès des personnes qui n'ont pas été invitées à assister aux funérailles qui ont eu lieu le lundi 12 mars.

— M. et M^{lle} Ad. Lheureux et toute la famille remercient très sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie en assistant à l'Obit, célébré le 17 mars 1917, en l'église paroissiale de St-Michel de Lille, pour le repos de l'âme de leur fille **Marie-Antoinette LHEUREUX**, décédée à La Madeleine, le 21 février 1917.

LETTRES MORTUAIRES fournies le plus rapidement à l'Imprim. La Gutenberg.

BULLETIN DE LILLE

ORGANE BI-HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE DIMANCHE & LE JEUDI
publié sous le contrôle de l'autorité allemande
En vente chez Madame TERSAUD, 14, rue du Sec-Arembauld

ACTES DE L'AUTORITE ALLEMANDE

ORDONNANCE concernant les soins médicaux et analogues pendant la nuit

1. Tout médecin ou sage-femme appelé à l'exercice de sa profession pendant la nuit, c'est-à-dire aux heures où il est interdit à la population de circuler sur la rue, doit être possesseur d'un permis de circuler délivré par la Préfecture. Les détenteurs de permis devront les faire renouveler personnellement à leur échéance. Les médecins et sages-femmes qui seraient rencontrés la nuit dans les rues, sans permis en règle, seront passibles de punition.

2. Si les soins d'un médecin ou d'une sage-femme étaient nécessaires pendant la nuit pour une personne habitant dans l'enceinte, un membre de la famille devra aussitôt demander au Poste de police français, le plus proche, un agent pour l'accompagner dans la recherche du médecin ou de la sage-femme les plus proches qu'il pourra trouver. L'agent détaché conduira le membre de la famille d'abord au médecin ou à la sage-femme et, de là, le reconduira à son domicile. Si des médicaments étaient nécessaires, l'agent français se rendra avec un membre de la famille à la pharmacie la plus voisine et retournera de là au domicile du malade.

3. Les prescriptions édictées § 2, sont applicables aux habitants de St-Maurice et de Fives. On trouve également dans ces faubourgs des postes de police, des médecins, des pharmacies et des sages-femmes. Les habitants de St-Maurice peuvent aussi faire appel au concours des sages-femmes de Fives. Il n'est pas nécessaire de venir pour cela dans la partie de la ville circonscrite par l'enceinte.

4. Pour les personnes demeurant à Lille-Centrale, le poste français se trouve rue de Cassel; le Dr Sougniez est domicilié rue de Dunkerque, 199; le pharmacien Rogez, avenue de Dunkerque, 249; la sage-femme, M^{me} Blanchard, rue Turgot, 93. Les prescriptions du § 2 pour la recherche du médecin, etc., sont applicables en ce cas.

5. Les habitants des faubourgs de Béthune, des Postes, d'Arras et de Douai devront se conformer aux prescriptions suivantes :

Un membre de la famille se rendra au poste de garde allemand correspondant. Celui-ci détachera un soldat qui conduira le requérant au médecin ou à la sage-femme et au poste de garde. De là, le médecin ou la sage-femme et le membre de la famille retourneront vers le malade. Si des médicaments étaient nécessaires, un membre de la famille retournera avec le médecin au poste allemand et sera reconduit de là, par un soldat, au domicile du malade.

Voici la liste des médecins et sages-femmes à requérir :
Faubourg de Béthune. — Dr Lancelle, rue Colbert, 38; Dr Vincent, rue d'Antin, 32; Dr Dubiquet, rue Pierre-Martel, 23; M^{me} Gauquie, boulevard Bigo-Danel, 35; M^{me} Buiette, rue de Loos, 48.

Faubourg des Postes. — Dr Mametz, rue des Postes, 95; Dr Guenez, rue Barthélemy-Delepaul, 100; M^{me} Goodlad, rue du Pôle Nord, 29; M^{me} Cressent, rue des Rogations, 138.

Faubourg d'Arras. — Dr Guenez, rue Barthélemy-Delepaul, 100; Dr François, rue d'Artois, 45; Dr D'Hour, rue d'Arras, 72; M^{me} Fremaux, rue Arago, 64; M^{me} Debray, rue de Carvin, 5.

Faubourg de Douai. — Dr D'Hour, rue d'Arras, 72; Dr Boutry, rue de Douai, 74; M^{me} Paret, rue du Faubourg-de-Douai, 138; M^{me} Dupuy-Martin, rue Philippe-de-Comines, 39.

Fives. — M^{me} Rousseau, rue du Long-Pot, 143; Vandepoortale, rue de Rivoli, 12; Terny, rue du Calvaire, 30; Deprez, rue du Long-Pot, 59; Duvel-Westelynk, chemin des Huiles, 20; Fauverghé, rue des Processions, 49; Ghesquier, rue Malsence, 30-32; M^{me} Marescaux, rue du Prieuré, 14.

St-Maurice. — M^{me} Gallet, rue des Guinguettes, 95. Dans tous les cas où un médecin ou une sage-femme son requis pour les faubourgs désignés au § 5, le poste de garde militaire en avisera la police militaire en indiquant le médecin ou la sage-femme. La police militaire en informera le Bureau d'hygiène de la ville de Lille en vue d'assurer la rémunération réglementaire.

Dans les postes de garde se trouve affichée une reproduction du § 5.
Lille, le 13 mars 1917. LE GOUVERNEUR DE LA PLACE

AVIS DE LA MAIRIE

Bons communaux. — Afin de limiter les émissions, le Maire insiste encore auprès de ses concitoyens pour qu'ils déposent, contre quittance, les bons communaux dont ils n'ont pas l'emploi. Un guichet spécial est ouvert à cet effet, à la Recette municipale (ancien Hôtel de Ville).

Charbons. — Beaucoup de personnes demandent des boulets. La ville en reçoit très peu et elle ne peut généralement livrer que de la forte composition ou des « rains lavés ». Les consommateurs doivent accepter ce qui se présente, s'ils veulent être servis en temps utile. Il leur est rappelé de donner exactement leur adresse aux caissiers des locaux d'inscription.

Bons de charbon. — L'Administration Municipale a décidé de distribuer des bons de charbon :

1° Aux familles d'ouvriers non inscrits sur les listes de la caisse de chômage;

2° Aux familles des mobilisés.

Les ouvriers ne touchant aucun secours pourront retirer leur bon dimanche 25 mars, de 8 à 12 h. du matin, dans tous les locaux de distribution de charbon, sur présentation de leur carte d'identité :

Des rapprochements seront faits avec les listes de chômage. En cas de fraude, une retenue représentant deux fois la valeur du bon de charbon, serait faite sur le montant du secours de chômage.

Les bénéficiaires d'allocations militaires recevront un bon dans leur bureau de paiement.

Inscription des commandes pour les livraisons de charbon à domicile

Modifications au roulement des journées d'inscription

Bureau d'inscription de la Banque de France
Les lundi, local de pain Diderot, cartes grises et roses.
» » local de pain E. Académiques, c. grises et roses.
» » local de pain Lamennais, cartes grises et roses.
Les mardi, local de pain Vauban, cartes grises et roses.
» » local de pain Dujardin, cartes grises et roses.
» » local de pain Maintenon, cartes grises et roses.
Les mercredi, local de pain J.J. Kousseau, c. grises et roses.
» » local de pain St-Jacques, cartes grises et roses.
» » local de pain Lamartine, cartes grises et roses.
Les jeudi, local de pain Bontry, cartes grises et roses.
» » local de pain Gaut. Chatillon, c. grises et roses.
Les vendredi, local de pain Denis-Pollet, cartes grises et roses.
» » local de pain Poissonceaux, c. grises et roses.

Bureau d'inscription, rue du Chevalier-François, 6
Les lundi, local de pain Wattine, cartes roses.
Les mardi, local de pain Wattine, cartes grises.
Les mercredi, local de pain Louvière, cartes grises et roses.
Les jeudi, local de pain Montesquieu, cartes grises et roses.
Les vendredi, local de pain Descartes, cartes grises et roses.

Bureau d'inscription, Compagnie de Fives-Lille
Les lundi, local de pain Brasseur, cartes grises et roses.
» » local de pain George Sand, cartes roses.
Les mardi, local de pain Lakanal, cartes grises et roses.
Les mercredi, local de pain Jules Ferry, c. grises et roses.
» » local de pain George Sand, cartes grises.
Les jeudi, local de pain R. Pierre-Légrand, c. grises et roses.
Les vendredi, local de pain Cabanis, cartes grises et roses.

Bureau d'inscription, rue du Marché, 94
Les lundi, local de pain C. Desmoulins, (anc. clientèle Fom-belle comprise) cartes grises et roses.
» » local de pain Racine, cartes roses.
Les mardi, local de pain Lavoisier, cartes grises et roses.
» » local de pain Racine, cartes grises.
» » local de pain Ampère, cartes grises et roses.
Les mercredi, local de pain Rogez, cartes grises et roses.
» » local de pain Solidarité, cartes grises et roses.
» » local de pain Bureau de Bienfaisance, cartes grises et roses.

Bureau d'inscription de la Bourse
Les lundi, local de pain Waterlot, cartes grises et roses.
(clientèle Bouffiers)
» » local de pain Langlois, cartes grises et roses.
Les mardi, local de pain Waterlot, cartes grises et roses.
(clientèle Desrousseaux)
» » local de pain Gil, cartes grises et roses.
(clientèle Cauchie comprise)

Les mercredi, local de pain Bourse, cartes grises.
» » local de pain Jeanne-Maillotte, cartes roses.
Les jeudi, local de pain Franklin, cartes grises et roses.
(clientèle Watteau comprise)

Les vendredi, local de pain Bourse, cartes roses.
» » local de pain Jeanne-Maillotte, cartes grises.
Paiement des allocations aux familles nécessiteuses des mobilisés pour les périodes du 13 Mars au 9 Avril 1917

1 ^{er} Bureau. — Rue Colbert, 125	2301 — 6530 — 31
2 ^e Bureau. — 29 Mars	6531 — 10800 — 2 Avril
3 ^e Bureau. — 30 Mars	10801 — 13970 — 3
4 ^e Bureau. — 31 Mars	13971 — 17600 — 4
5 ^e Bureau. — 1 ^{er} Avril	17601 — 41370 — 5
6 ^e Bureau. — 2 ^e Avril	41371 — 52400 — 6
7 ^e Bureau. — 3 ^e Avril	52401 — 72700 — 7
8 ^e Bureau. — 4 ^e Avril	72701 — 75400 — 10
9 ^e Bureau. — 5 ^e Avril	75401 — 77800 — 11
10 ^e Bureau. — 6 ^e Avril	77801 — 8.030 — 12
11 ^e Bureau. — 7 ^e Avril	8.031 — 95000 — 13
12 ^e Bureau. — 8 ^e Avril	95001 — 103500 — 14
13 ^e Bureau. — 9 ^e Avril	103501 — 110000 — 16
14 ^e Bureau. — 10 ^e Avril	110001 — 117000 — 17
15 ^e Bureau. — 11 ^e Avril	117001 — 123200 — 18
16 ^e Bureau. — 12 ^e Avril	123201 — 125000 — 19
17 ^e Bureau. — 13 ^e Avril	125001 — 125000 — 20
18 ^e Bureau. — 14 ^e Avril	125001 — 125000 — 21
19 ^e Bureau. — 15 ^e Avril	125001 — 125000 — 22
20 ^e Bureau. — 16 ^e Avril	125001 — 125000 — 23
21 ^e Bureau. — 17 ^e Avril	125001 — 125000 — 24
22 ^e Bureau. — 18 ^e Avril	125001 — 125000 — 25
23 ^e Bureau. — 19 ^e Avril	125001 — 125000 — 26
24 ^e Bureau. — 20 ^e Avril	125001 — 125000 — 27
25 ^e Bureau. — 21 ^e Avril	125001 — 125000 — 28
26 ^e Bureau. — 22 ^e Avril	125001 — 125000 — 29
27 ^e Bureau. — 23 ^e Avril	125001 — 125000 — 30
28 ^e Bureau. — 24 ^e Avril	125001 — 125000 — 31
29 ^e Bureau. — 25 ^e Avril	125001 — 125000 — 32
30 ^e Bureau. — 26 ^e Avril	125001 — 125000 — 33
31 ^e Bureau. — 27 ^e Avril	125001 — 125000 — 34
32 ^e Bureau. — 28 ^e Avril	125001 — 125000 — 35
33 ^e Bureau. — 29 ^e Avril	125001 — 125000 — 36
34 ^e Bureau. — 30 ^e Avril	125001 — 125000 — 37
35 ^e Bureau. — 1 ^{er} Mai	125001 — 125000 — 38
36 ^e Bureau. — 2 ^e Mai	125001 — 125000 — 39
37 ^e Bureau. — 3 ^e Mai	125001 — 125000 — 40
38 ^e Bureau. — 4 ^e Mai	125001 — 125000 — 41
39 ^e Bureau. — 5 ^e Mai	125001 — 125000 — 42
40 ^e Bureau. — 6 ^e Mai	125001 — 125000 — 43
41 ^e Bureau. — 7 ^e Mai	125001 — 125000 — 44
42 ^e Bureau. — 8 ^e Mai	125001 — 125000 — 45
43 ^e Bureau. — 9 ^e Mai	125001 — 125000 — 46
44 ^e Bureau. — 10 ^e Mai	125001 — 125000 — 47
45 ^e Bureau. — 11 ^e Mai	125001 — 125000 — 48
46 ^e Bureau. — 12 ^e Mai	125001 — 125000 — 49
47 ^e Bureau. — 13 ^e Mai	125001 — 125000 — 50
48 ^e Bureau. — 14 ^e Mai	125001 — 125000 — 51
49 ^e Bureau. — 15 ^e Mai	125001 — 125000 — 52
50 ^e Bureau. — 16 ^e Mai	125001 — 125000 — 53
51 ^e Bureau. — 17 ^e Mai	125001 — 125000 — 54
52 ^e Bureau. — 18 ^e Mai	125001 — 125000 — 55
53 ^e Bureau. — 19 ^e Mai	125001 — 125000 — 56
54 ^e Bureau. — 20 ^e Mai	125001 — 125000 — 57
55 ^e Bureau. — 21 ^e Mai	125001 — 125000 — 58
56 ^e Bureau. — 22 ^e Mai	125001 — 125000 — 59
57 ^e Bureau. — 23 ^e Mai	125001 — 125000 — 60
58 ^e Bureau. — 24 ^e Mai	125001 — 125000 — 61
59 ^e Bureau. — 25 ^e Mai	125001 — 125000 — 62
60 ^e Bureau. — 26 ^e Mai	125001 — 125000 — 63
61 ^e Bureau. — 27 ^e Mai	125001 — 125000 — 64
62 ^e Bureau. — 28 ^e Mai	125001 — 125000 — 65
63 ^e Bureau. — 29 ^e Mai	125001 — 125000 — 66
64 ^e Bureau. — 30 ^e Mai	125001 — 125000 — 67
65 ^e Bureau. — 31 ^e Mai	125001 — 125000 — 68
66 ^e Bureau. — 1 ^{er} Juin	125001 — 125000 — 69
67 ^e Bureau. — 2 ^e Juin	125001 — 125000 — 70
68 ^e Bureau. — 3 ^e Juin	125001 — 125000 — 71
69 ^e Bureau. — 4 ^e Juin	125001 — 125000 — 72
70 ^e Bureau. — 5 ^e Juin	125001 — 125000 — 73
71 ^e Bureau. — 6 ^e Juin	125001 — 125000 — 74
72 ^e Bureau. — 7 ^e Juin	125001 — 125000 — 75
73 ^e Bureau. — 8 ^e Juin	125001 — 125000 — 76
74 ^e Bureau. — 9 ^e Juin	125001 — 125000 — 77
75 ^e Bureau. — 10 ^e Juin	125001 — 125000 — 78
76 ^e Bureau. — 11 ^e Juin	125001 — 125000 — 79
77 ^e Bureau. — 12 ^e Juin	125001 — 125000 — 80
78 ^e Bureau. — 13 ^e Juin	125001 — 125000 — 81
79 ^e Bureau. — 14 ^e Juin	125001 — 125000 — 82
80 ^e Bureau. — 15 ^e Juin	125001 — 125000 — 83
81 ^e Bureau. — 16 ^e Juin	125001 — 125000 — 84
82 ^e Bureau. — 17 ^e Juin	125001 — 125000 — 85
83 ^e Bureau. — 18 ^e Juin	125001 — 125000 — 86
84 ^e Bureau. — 19 ^e Juin	125001 — 125000 — 87
85 ^e Bureau. — 20 ^e Juin	125001 — 125000 — 88
86 ^e Bureau. — 21 ^e Juin	125001 — 125000 — 89
87 ^e Bureau. — 22 ^e Juin	125001 — 125000 — 90
88 ^e Bureau. — 23 ^e Juin	125001 — 125000 — 91
89 ^e Bureau. — 24 ^e Juin	125001 — 125000 — 92
90 ^e Bureau. — 25 ^e Juin	125001 — 125000 — 93
91 ^e Bureau. — 26 ^e Juin	125001 — 125000 — 94
92 ^e Bureau. — 27 ^e Juin	125001 — 125000 — 95
93 ^e Bureau. — 28 ^e Juin	125001 — 125000 — 96
94 ^e Bureau. — 29 ^e Juin	125001 — 125000 — 97
95 ^e Bureau. — 30 ^e Juin	125001 — 125000 — 98
96 ^e Bureau. — 1 ^{er} Juillet	125001 — 125000 — 99
97 ^e Bureau. — 2 ^e Juillet	125001 — 125000 — 100
98 ^e Bureau. — 3 ^e Juillet	125001 — 125000 — 101
99 ^e Bureau. — 4 ^e Juillet	125001 — 125000 — 102
100 ^e Bureau. — 5 ^e Juillet	125001 — 125000 — 103

Retardataires		20-26	
2 ^e Bureau	— Place Wicar	2451	— 4 00 — 30 —
1 à 2239	— 29 Mars	4401	— 8800 — 31 —
2240 — 4029	— 30 —	8801	— 10100 — 2 Avril
4 30 — 4259	— 31 —	10101	— 13250 — 3 —
4260 — 9029	— 2 Avril	13251	— 20000 — 4 —
9030 — 9425	— 3 —	20001	— 42300 — 5 —
942 — 12784	— 4 —	42301	— 50600 — 6 —
12785 — 21189	— 5 —	50601	— 58850 — 7 —
21190 — 43128	— 6 —	58851	— 73100 — 10 —
43129 — 46699	— 7 —	73101	— 76650 — 11 —
46700 — 60169	— 10 —	76651	— 80100 — 12 —
60170 — 74839	— 11 —	8 101	— 89400 — 13 —
74840 — 82809	— 12 —	89401	— 98250 — 14 —
82810 — 89459	— 13 —	98251	— 107400 — 16 —
89460 — 98999	— 14 —	107401	— 113000 — 17 —
98999 — 106325	— 15 —	113001	— 120 00 — 18 —
		120001	— 125000 — 19 —
		Retardataires 20-26	

Prêts sur immeubles à Lille. S'adresser à M. L. Montaigne-Delos, 320, rue Solférino, Lille.

— Prêts. A. Debonne, 1, rue Manuel, de 9 à 12 h. et de 2 à 4 heures.

Sage-Femme M^{lle} Boulet, 22, rue d'Anvers. Consultations, prend pensionnaires.
— Bonbons à 7 fr. le kilo. Sulfates et soutes liquides en gros, 22, rue Gantois.
— Vendez vos bijoux, or, argent, diamants et toutes pièces d'argenterie, 3, r. Grande-Chaussée, mais. conf.

ACHAT & VENTE
de tous genres de marchandises sur échantillons. Bureaux 10, rue Nationale au 1^{er} étage, de 9 à 12 et de 2 à 6 h.
— A la Plume d'Au-tu-che, 46 bis, rue de l'Hôpital-Militaire, grand choix de plumes, ailes, paradis, aigrettes, fleurs et formes, étoles et boas. Répar. teinture, frisure.
— Avis. — Achat à très hauts prix de brillants, perles fines, articles or, argents, platiné. S'adr. 49-55, rue des Tanneurs, Lille.

AVANT DE VOUS INSCRIRE
à un cours de comptabilité, sténo-dactylo, langues... Demandez à MM. Jamet-Buffereau et C^{ie}, 78 bis, Boulevard de la Liberté, leur programme. Diplômes. Facilités de paiement. Placement gratuit des élèves.

Confiture Gelées fantaisie, extra fines, vendues au détail, 3 fr. le kilo, 285, rue de Paris, Confiserie L. Cornillot.

Sage-Femme diplômée, M^{lle} Fremaux, rue Arago, 64 (Cars L et C). Prend pensionnaires à toutes époques. Prix modérés. Discretion d'honneur.

J'achète bon prix tous pianos, même ceux à réparer, 5, rue Caumartin.

FUMEURS
NE FUMEZ QUE LE TABAC MB
Harlebeke en paquets d'origine authentique à 1 fr. 05 l'hecto. Exigez-le chez tous vos fournisseurs. Gros, demi-gros et détail.
Comptoir des Flandres, 31, rue St-Nicolas

COMPTOIR D'IMPORTATION
Gros 12, Grande-Place, Lille Demi-Gros
Bureaux et exposition d'échantillons { de 9 h. à 12 h.
de 2 h. à 6 h.

Achat et Vente tous genres de marchandises sur échantillons
Arrivage d'un grand assortiment de Pantoufles
pour dames et bottines cuir pour garçonnets
Grand choix d'articles de tous genres
pour ravitailleurs et Comités de ravitaillement des communes

BUREAUX D'ACHATS :
17, rue Martine, Tourcoing.

Revendeurs-Ravitailleurs
TABAC Harlebeke MB authentique, en paquets d'origine. Gros et demi-gros.
Comptoir des Flandres 31, r. St-Nicolas

DERVAUX-DANNAY
32 bis, rue Neuve, Lille
Acheteur Haricots, Fèves, Farine de manioc Savon
Vendeur Saucisson, Morue Pate de pommes Phospho-lactine
Cette semaine, grande vente réclame de 2000 bougies, pure stéarine, extra blanche, fabrication d'avant la guerre

— Sage-femme de 1^{re} classe Médaille Maternité de Paris, M^{lle} François, 11, place Catinat, reçoit pensionnaires. Consultations gratuites de 1 à 5 heures.

— Pied à terre et chambre garnie à louer, 46, r. de Valmy de 1^{re} classe, M^{lle} Dancourt, 20, rue de la Digue. Consultations. Discretion. Maison de confiance.

— Dentiers. On rachète vieux dentiers au plus haut prix, 36, boulevard Montebello, tous les jours de 2 à 5 h.

Cartes de Pâques
Mise en vente de 50.000 cartes en séries de 12 cartes, pour la vente à 0.10 centimes.
A la fabrique de 28, rue du
Cartes postales PH. Sec-Arembault, 28
Cartes collages fleurs et bromure depuis 5 centimes de 1^{re} classe, M^{lle} Langrand, consult. matin, 13, avenue Bequaert (car X), Lambereart, de 1 à 5 h., 13, rue des Tanneurs, Lille.

— Madame Norman, 46, rue du Molinel, vend son eau de beauté.

Café du Centre
3, GRANDE-PLACE, 3 — LILLE
Grains et graines, farines, légumes secs, semences, etc. Achat et Vente, de 10 h. à midi et de 3 à 6 heures, tous les jours.

— Si vous maigrissez de façon inquiétante, si vous êtes affaibli par suite du manque d'alimentation, vous retrouverez la santé, en prenant par jour deux verres à liqueur d'Ellixir des Prémontrés (5 fr. le demi-litre).
Si vous souffrez de névralgies, migraines, rhumatismes, gripes, prenez un cachet de Curanos (0.40) Decroix D'en Ph^{ie}, Esquermes

Pour Avoir
un bon manchon garanti le plus éclairant qui dure 8 à 10 mois et même un an, il suffit d'apporter ou d'envoyer la galerie et le verre de n'importe quel bec de gaz. Fabrication du nouveau manchon, 4 rue Ratisbonne, Lille.

Maladies des femmes
Voies urinaires, maladies intimes des 2 sexes, guéries par le D^r Torck, 7, rue d'Amlens, Lille, Consultations : Mardi et Vendredi.

— Personne sérieuse demande place, pouvant coucher. S'adresser 4, rue des Augustins, au second.
— Achat. Vieux vêtements, linge et chaussures. Pierre 55, rue Manuel. Se rend à domicile.
— Je recherche Larousse 8 vol. Sion, r. Masséna, 39.

CERCUEILS
en tous genres, depuis 50 fr. S'adr. à J. Descamps, 31, rue Boucher-de-Perthes.

— A louer, rue Voltaire, 3, maison 2 étages, loyer avantageux. S'ad. L. Montaigne-Delos, gradué en droit, 320, rue Solférino, Lille, de 2 à 4 h.
— Je recherche les Romans de Bourget, Verlaque, Flaubert, Bordeaux, Zola, A. France, de Maupassant, Haret, Loti, Maeterlynck, Prévost, Gréville, L. Sion, rue Masséna, 39, Lille.

ÉVACUÉS
Malles d'osiers
Papiers toutes tailles, sacs, valises, musettes, 46, rue Henri-Kolb.

— Suis acheteur Dictionnaires, Chimie, Médecine, Sciences et Mathématiques. Sion, rue Masséna, 39.
— Ecole de coupe dirigée par M^{lle} Sergeant, 16 ans r. Hôp.-Mil., actuel 28, r. des Fossés, cours de coupe, couture et essayage p. couturiers coupesuses et jeunes filles désirant s'habiller elles-mêmes. Cond. spéc. guerre.

— Personne solvable, recherche à Lille ou env., maison moderne avec jardin, de 600 à 800 fr. Ecr. K.R. bur. jal.
— Graines de betteraves et engrais. Ringo, 16, rue du Chaufour, La Madeleine.

— Dame du monde, certain âge, bloquée dans Lille, cherche maison avec jardin, ou rez-de-chaussée et jardin, square Jussieu ou env., soit bd Liberté, r. Nationale ou adjacentes, soit en garde, ou prix raisonnable et garanti. bonnes référ. nées. Ecrire JU, bureau du journal.

— Achat de livres, romans, auteurs connus, livres techniques, pr. professionnels et classiques. L. Sion, rue Masséna, 39, Lille.

— Chapelets : Suis acheteur d'occasion petits et gros lots, tous articles religieux, bijouterie, coutellerie, maroquinerie, quincaillerie, épingles, parures diverses. S'ad. Lundi et Vendredi, de 11 à 4 h. Sonner 2 fois, place de l'Arbonnoise, 2, près porte de Béthune.

— On demande vendeuse, j. fille ou j. femme, pour la vente au marché d'articles bijouterie divers, préférence orpheline. S'adr. 203, rue de Paris.

— Femme et jeune homme 15 ans, demandent travail, la femme pour ménage ou journées. S'adr. 19, r. d'Éna.

— On demande à louer chambre garnie pour pied à terre dans le centre, 15 fr. Ecr. K.K. bur. jal.

— On désire avoir cheval en location pour ses nourritures. Pour renseign. s'adr. 78, r. du Pré-Catelan, La Madeleine

— Appartement 2 pièces et chambre garnie à louer, eau, gaz et w. c. S'adr. 64, rue Masséna.

— Emploi. Jeune dame demande emploi chez tailleur ou dans magasin. Prendre l'adr. bur. du jal.

— A louer, superbe appartement garni 2 pièces, chambre à coucher et salle à manger, prix modéré, 30 bis, rue de Béthune.

— Bells chambre garnie, pour fonctionnaire, ou pied à terre à louer, gaz, eau, 30 fr. p. mois. Ecr. K.M. bur. jal.

— Je vends d'occasion : 1 costume dame taille 42, 1 paire souliers 41, 1 écharpe marabout, 1 lit-cage, matelas laine, 1 cave à liqueurs ancienne, 1 batteuse avec tordeuse, s'adresser 55, rue d'Inkermann.

— Jeune dame très propre, libre 3 matinées par semaine demande ménage, 33, place Sébastopol, au 3^e.

— On demande servante cuisinière ayant déjà servi et munie de bonnes références. Ecrire K.N. bur. jal.

Pour être bien habillés
s'adressez-vous à M. Koukos, chef coupeur, 52, r. Caumartin, trav. à façon et à forfait p. dames et hommes.

— Evacués. N'attendez pas votre feuille, venez commander vos Paniers, malles et valises, etc., à la fabrique, 97, boulevard de la Moselle.

— Galoches et Sabots, en tous genres, 72 bis, r. du Molinel

— Famille sérieuse recherche maison à garder ou appart. garni, dans Lille, de préférence loyer assuré. Ec. K.O. b.j.

— J'achète au comptant toute machine parlante et accessoires, en bon état. Ecrire K.H. bur. jal.

— A vendre lit en noyer avec sommiers jumeaux, six chaises de salon en velours rouge, guéridon en marqueterie, matelas, salle à manger, 6 chaises cuir, chaise-longue, 2 fauteuils Louis XIII, s'adr. 77, r. Jeanne-d'Arc, de 2 heures à 5 h.

— On recherche monument funéraire ou pierre dont la concession est échue. Ecrire K.J. bur. jal.

— 1^{re} Communion. Costume garçon (3 pièces), belle taille, fait sur mesure, mis 3 fois, comp. en outre gilet blanc, chemise à plis, col, chapeau, brassart. Pr. l'adr. bur. jal.

LIQUEURS & SIROPS
Cabaretiers, Ravitailleurs, Vous trouverez toutes liqueurs, cognac, genièvre, etc., garantis purs à l'analyse et sirop pur sucre à prix défiant toute concurrence Aux Caves Bordelaises, 10, rue de Fives. On livre à domicile.

— Lit garni à vendre, place des Reigneaux, 22, au second

— Couture. 1^{re} coupeuse demande travail en t. genres, façon soignée, prix modéré. S'adr. 34, rue Nationale.

JEUX DE CARTES
GROS-DETAIL
TABACS - CIGARES - CIGARETTES
7, rue Gambetta, 7

BIERE SANS LEVURE
Meilleure qu'en Brasserie, moitié prix et naturelle ! La Méthode rapide en chambre et la Mélasse sucrée — sont fournies — **HOUBLON** du Soleil aux acheteurs du extra-fin
Produits pour bière, Bon colorant pour liquides
Detail et Gros, 218, rue Nationale, (de 10 h. à 4 h.).

En l'espace de trois mois, les
Cours FEMINA-MUSICA
3, rue St-Genois (derrière l'église Saint-Maurice)
La conversation en anglais et allemand
Le chant (avec étude sommaire du solfège)
La danse et le maintien
La gymnastique et la culture physique
L'aquarelle, la diction, etc., etc.
L'ouverture des cours se fera le 2 Avril prochain.
La clôture des inscriptions est fixée au 31 Mars.
Demander le programme, 3, rue St-Genois, de 11 à 1 h. et de 4 à 6 h. (heures des horloges publiques), 59 rue Nationale.

ECOLES INTERNATIONALES
32, rue Grande-Chaussée
Enseignement des langues vivantes par le phonographe, sous la direction d'un professeur. Démonstrations gratuites tous les jours, de 9 à 12 heures.
— On demande à acheter le 7^e vol. Larousse relié vert. L. Sion, rue Masséna, 39.

PRETS sur immeubles. Achat, vente et loc. d'immeub. cessions. S'adr. à M. Pamart, 51, r. du Maire-André, à Lille, 2 à 6 h.).

— On désire acheter bottines d'enfant, pointure 20, en bon état. Ecrire K.P. bur. jal.

— Grand choix de publications et romans illustrés, à vendre d'occasion. S'adr. r. Jacquemars-Giélée, 54, au magasin de broderies.

— Modes-Deull. Crêpe, grenadine, saison d'été, formes, fleurs, 41, rue des Postes.

— On demande un bon ouvrier plombier-zingueur, chez M. Metz, 240, rue Nationale.

— Demi-ouvrier électricien, 18 ans, demande place. S'adr. 67, rue Jeanne-d'Arc.

— Dame seule louerait chambre dans maison tranquille, prix de guerre, ou s'arrangerait avec personne désireuse d'avoir compagnie, de partager quartier de maison. Pr. l'adresse bureau du journal.

— A louer centre, à personne tranquille, dans maison fermée, chambre garnie et débarrasoir, eau, gaz, prix de guerre, 18 fr. Pr. l'adresse bureau du journal.

— Missels, cadeaux pour 1^{re} Communion, paroissiens 4 saisons, imagerie. Lib. F. Deman, 77, rue Esquermoise, 77.

— On recherche petite maison ou villa, avec assez grand jardin, env. Lille, s. laissez-passer, loyer payé d'avance. Offres, 120, rue Pierre-Légrand.

EUREKA
Fleur d'avoine
Farine alimentaire idéale pour soupes, potages, crêpes, nutritive et fortifiante. Elle est économique, agréable au goût, convient à tous les âges, est très bienfaisante dans les maladies d'estomac, d'intestins, etc., remplace avantageusement le pain. Boîtes de 200 gr. et 400 gr. net. En vente dans toutes les bonnes épiceries.

— Jardinier. On demande bon ouvrier sérieux couchant dans l'établissement. S'adresser Hôpital St-Sauveur.

— Service. Jeune fille 25 ans, sachant bien travailler, aimant bien les enfants, désire place dans bonne maison. Prendre l'adr. bur. jal.

— Chambre garnie à louer pour M^{lle} ou dame seule, maison fermée, quartier St-Michel. Prendre l'adr. bur. jal.

— La confiance. M^{lle} Daubresse, 73, r. du Faubourg-de-Roubaix, demande servantes-cuisinières.

— A vendre, belle cuisinière, carrelée, avec chaudière, 135 fr. Ecrire K.L. bur. jal.

— Dame professeur, diplômée, offre leçons violon, piano, mandoline, 48 bis, rue de la Barre.

— On demande à louer, pour ses nourritures, 1 cheval pour le camionnage de charbon. Faire offres 7 bis, rue Kuhlmann.

— A louer maison bourgeoise confortable, 49, boulevard Vauban, Lille.

— A louer, appartement libre 1^{er} étage, 2 pièces, eau, gaz, cave. Prix de guerre, 46, r. des Meuniers.

— Trouvé montre, 16 mars. Prendre l'adr. bur. jal.

— Trouvé boul. Montebello, chien Groenendael noir, tache blanche poitrine. Le réclamer Lemoine contrem. briqueterie Rouzé, faubourg du Sud.

— Perdu dimanche 11 La Madeleine, ou 12 mars Lille, boucle oreille brillants. Prendre l'adr. bur. jal.

— Perdu 19 mars, à 10 h. exact, montre or, souvenir de famille, soit r. de Roubaix, entrée du nouv. boulevard, soit dans Mongy, vers Tourcoing. Rapp. contre bonne récomp. 21, rue de Roubaix, Mouvaux.

— Perdu lundi 18, boucle d'oreille. Rapp. cont. récomp. rue de Paris, 159.

— Perdu chaîne or, avec médaille or, initiales. E. de M. r. Négrier, entre r. Royale et Esplanade. Rapp. contre récompense 87, rue Royale.

— Perdu 12 mars, liasse billets de 5 fr. dans centre. Rapp. cont. récomp. 19, rue de Béthune.

LETTRES MORTUAIRES fournies le plus rapidement à l'Imprim. La Gutenberg.

AVIS MORTUAIRE & OBITS
— On nous prie d'annoncer la mort de M. Alfred BYGODT, trésorier du Syndicat de l'ameublement, décédé le 22 mars, dans sa 66^e année. Les funérailles auront lieu le Mardi 27 mars, à 10 h., en l'Eglise St-Maurice. Réunion à la maison mortuaire, 48, rue des Tanneurs, à 9 h. 3/4.

— Un Obit sera célébré le Mardi 27 Mars 1917, à 9 h. en l'église de Mons-en-Barœul, pour le repos de l'âme de M. Jules HAUWEL, ancien bailli et chantre de Saint-Michel, décédé à Mons-en-Barœul, le 12 Février 1917, à l'âge de 81 ans et de M^{lle} HAUWEL-MARTIN, son épouse, décédée à Mons-en-Barœul, le 27 Mars 1916, à l'âge de 76 ans. La famille prie ses amis et connaissances de vouloir bien y assister.

— Obit. Vous êtes priés d'assister à l'Obit anniversaire qui sera célébré le Mardi 27 Mars 1917, à 10 h. (les Laudes à 9 h. 40), en l'Eglise du St-Sacrement, rue Philadelphie Fives Lille, pour le repos de l'âme de M. François-Arthur DELBARRE, négociant en beurre et œufs, décédé le 23 Mars 1916. De la part de M^{lle} DELBARRE-VEREËCKE, son épouse et toute la famille. Il ne sera pas envoyé de faire part.

REMERCIEMENTS
— M^{lle} Delobelle-Delecourt, M^{lle} Lucienne Delobelle, M. Marcel Delobelle, M^{lle} Emile Delecourt et toute la famille, profondément touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de M. Edouard DELOBELLE, décédé à Marcq-en-Barœul, remercient vivement les personnes qui ont assisté aux funérailles et s'excusent auprès de celles qui, par oubli, ou en raison des circonstances actuelles, n'ont pu être avisées.

— M. et M^{lle} Gilles-Lefranc, M. Gaston Gilles (en campagne) et toute la famille, profondément touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de M. Fernand-Arthur GILLES, dessinateur à la Mairie décédé le 11 mars, dans sa 21^e année, remercient sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles ou envoyé leurs condoléances et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances actuelles, n'ont pu être avisées.

— M. Marcel Mantoulet (en campagne), M^{lle} Suzanne Mantoulet, M. et M^{lle} Guerlet, M^{lle} Caille-Mantoulet, remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, en assistant aux funérailles de M^{lle} Gustave MANTOULET et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances actuelles, n'ont pu être avisées.

Successions Testaments, inventaires, rédactions de tous actes, conseils, etc. S'adr. à M. S. Pamart, ex-principal clerc de notaire, 51, rue du Maire-André, de 2 à 6 h. (h. f.).

BULLETIN DE LILLE

ORGANE BI-HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE DIMANCHE & LE JEUDI

publié sous le contrôle de l'autorité allemande

En vente chez Madame TERSAUD, 14, rue du Sec-Arembault

ACTES DE L'AUTORITÉ ALLEMANDE

ORDONNANCE concernant la consignation d'articles de ménage et d'installation fabriqués de cuivre, de nickel et d'étain.

1. — Tous les articles de ménage et d'installation composés entièrement ou principalement de Cuivre, Nickel, Etain ou d'alliages de ces métaux, notamment de laiton, bronze, laiton rouge, maillechort et alpacas sont consignés et seront saisis prochainement.

2. — Sont sujets à la consignation et à la saisie les objets tant mobiles que fixes, de même les objets destinés à la vente, actuellement hors d'usage ou se trouvant en dépôt entre les mains de personnes faisant partie de l'armée allemande.

Sont exempts de la consignation et saisie

1. Les ustensiles servant au culte ;

2. Les garnitures de tubes des conduites d'eau, de gaz et de chauffage central, les poêles de bain, les loquets des portes et fenêtres, les appareils d'éclairage d'ajustage fixe et les garnitures montées des meubles ;

3. Les objets déclarés exempts de la consignation par les Commandantures de Place et d'Etape après justification de leur valeur artistique ou historique ou pour d'autres raisons d'un caractère urgent.

3. — Les personnes ayant en dépôt des objets consignés répondent de leur entretien et de leur mise en sûreté ; leur emploi ordinaire est permis jusqu'à la saisie ; leur vente est interdite.

4. — Les personnes ayant en dépôt des objets consignés sont tenues de les livrer aux jours et lieux indiqués par les Commandantures de Place et d'Etape. Les objets d'ajustage fixe ou de transport difficile dont la livraison au lieu indiqué serait impraticable ou matériellement impossible à leurs possesseurs devront être déclarés à l'autorité pour qu'elle puisse les faire démonter et transporter.

5. — La saisie d'objets consignés se trouvant dans des bâtiments ou logements inhabités sera réglée par les Commandantures de Place ou d'Etape.

Cette disposition s'applique également au cas où des autorités ou personnes faisant partie de l'armée allemande auraient été installées dans les bâtiments ou logements inhabités.

6. — A la livraison des objets consignés leur valeur sera remboursée aux propriétaires ou à leurs mandataires (en bons communaux) à raison des taux suivants :

Pour un kilo de Cuivre	Fr. 1.50 à 2.50
Laiton	1.00 » 1.50
Laiton rouge, Bronze ou Maillechort	1.20 » 1.75
Nickel pur	4.00 » 6.00
Etain	3.50 » 5.50

Ne seront point mises en compte lors du pesage, les montures des objets qui seraient composées de matières non consignées.

Ceux qui refusent d'accepter des bons communaux recevront des bons de réquisition.

En l'absence des propriétaires les bons de réquisition seront délivrés aux Maires.

7. — Les ustensiles indispensables, notamment les chaudrons, chaudières de buanderie, poêles à frire, marmites, chandeliers, baignoires et pompes pourront être remplacés par d'autres moyennant paiement qui peut s'effectuer en bons communaux.

Les besoins en objets de remplacement doivent être notifiés aux Commandantures de Place ou d'Etape.

8. — Sera puni d'emprisonnement jusqu'à 5 ans et d'amende jusqu'à 10.000 marks ou de l'une de ces peines, celui :

1. Qui, en contravention au paragraphe 3, se dessaisit des objets consignés ou les soustrait d'une autre manière à la saisie ;

2. Qui, en contravention au paragraphe 4, ne livre ou omet de déclarer les objets consignés.

Les tentatives sont punissables.

Peut être prononcée, à côté de ces pénalités, la confiscation des objets des contraventions en question, qu'ils appartiennent ou non aux contrevenants.

LE GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE.

Nota. — Outre les objets exempts de la consignation repris au § 2 de l'ordonnance ci-dessus du 16.7.16 du Commandant en chef de l'armée, sont encore exempts de la réquisition :

1. Les plaques de porte en laiton d'une superficie inférieure à 3 décimètres carrés ;
2. Les instruments de musique.

ARRÊTÉ

Comme suit à la proclamation du Chef de l'Armée du 16.7.16, concernant la consignation d'articles de ménage et d'installation fabriqués de certains métaux — reproduit ci-dessus — j'ordonne :

1. La Police militaire est chargée d'enlever les objets consignés des maisons situées sur le territoire de la ville de Lille.

II. 1) Pour éviter, dans la mesure du possible, des perquisitions, les objets consignés doivent être réunis dans une seule place de la maison ou de l'appartement.

Quiconque ne se conformerait pas à cette prescription, sera puni d'après le § IX ; en outre, les objets en métaux seront confisqués.

2) Par contre, les objets fixes et ceux qui, par leurs dimensions ou poids ne pourraient être transportés qu'avec l'aide de tiers, doivent être signalés sans façon aux agents chargés de l'enlèvement.

3. En outre, toutes les places, placards, etc., doivent être ouverts.

III. Sont tenus à la bonne observation des prescriptions contenues à l'article II, les propriétaires des objets et en leur absence, des membres de famille, des employés

ou serviteurs, les locataires ou tierces personnes logées par les soins de la Mairie dans les maisons ou appartements en question, bref, toute personne étant propriétaire de tels objets, les possédant ou en ayant la garde, y compris les représentants légaux, banques, consuls, monts-de-piété, etc.

IV. Les personnes qui ont en propriété, possession ou garde des objets consignés, répondent de leur entretien et mise en sûreté ; leur emploi ordinaire est autorisé jusqu'au moment de la saisie ; leur vente est interdite.

Quiconque détournerait des objets consignés des maisons, les cacherait, dissimulerait, etc., ou les aurait soustraits à la saisie, sera puni le plus sévèrement.

V. 1) A chaque objet que l'on désirerait voir exempté de la saisie à cause de sa valeur artistique, historique ou pour des raisons impérieuses, le demandeur devra fixer une étiquette en carton dur. Cette étiquette devra porter à l'encre et d'une écriture lisible, outre nom et adresse du détenteur, la description de l'objet et les raisons motivant la demande.

Ces objets doivent être solidement emballés et prêts à l'enlèvement ; leur transport se fera aux risques et périls du détenteur.

Un permis de conserver pour des raisons impérieuses sera seulement accordé si cela est dans l'intérêt de l'Autorité allemande et reconnu comme tel par elle.

2) Lorsqu'il s'agit de maisons abandonnées par leurs propriétaires et pour lesquelles il n'y a pas de représentants à Lille, les demandes tentant à obtenir l'exemption de la saisie pourront être introduites, le cas échéant, par les soins de la Mairie de Lille.

3) Les demandeurs seront avertis de la décision prise.

VI. 1) Le propriétaire ou représentant doit déclarer, lors de l'enlèvement, s'il désire le paiement (en bons communaux) ou un bon de réquisition.

2) Dans le cas où il n'y aurait à Lille, ni propriétaire ni représentant, un bon de réquisition au nom de l'ayant droit sera remis à la Mairie.

VII. L'enlèvement terminé, ceux des habitants de Lille où l'enlèvement n'aurait pas été effectué ou en partie seulement, doivent le déclarer sans retard à la Police militaire, rue Nationale, 104.

Les détails concernant cette date seront publiés dans le Bulletin de Lille.

VIII. La Police militaire et la Gendarmerie surveilleront, par des perquisitions fréquentes, l'observation rigoureuse des prescriptions de cet arrêté.

IX. Toute infraction, volontaire ou par inadvertance, à cet arrêté, ainsi que l'incitation aux infractions, seront punies d'une amende pouvant atteindre 10.000 Mark, et de prison allant jusqu'à 5 ans, ou d'une de ces peines. Toute tentative sera punie également. Peut être prononcée, à côté de ces pénalités, la confiscation des objets de contraventions en question, qu'ils appartiennent ou non aux contrevenants.

Lille, le 8 mars 1917. LE GOUVERNEUR DE LA PLACE.

Lille, le 26 Mars 1917.

AVIS

Pendant le mois d'Avril 1917, la population ne pourra circuler de 9 heures du soir à 5 heures du matin (heures des horloges publiques).

AVIS

On rappelle aux intéressés que les permis de circuler avec attelage, cessent d'être valables le 31 mars 1917. Leur renouvellement doit être demandé sans retard à la Caserne Kléber, rue du Pont-Neuf, 46.

AVIS DE LA MAIRIE

Bons communaux. — Afin de limiter les émissions, le Maire insiste encore auprès de ses concitoyens pour qu'ils déposent, contre quittance, les bons communaux dont ils n'ont pas l'emploi. Un guichet spécial est ouvert à cet effet, à la Recette municipale (ancien Hôtel de Ville).

Charbon. — Les arrivages sont toujours insuffisants et il est recommandé à la population de prendre du poussier de coke aux Docks Vauban.

Avec un bon rose de 25 kilos de charbon, on peut obtenir 60 kilos de poussier de coke.

Pour économiser le charbon, les familles feront bien d'en prendre 25 kilos par dizaine, avec 60 kilos de poussier de coke.

Dans le but d'obtenir le charbon indispensable à la population, l'Administration municipale a envoyé 40 ouvriers charger des wagons à Pont-à-Vendin.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 9 Mars 1917

Escroquerie à l'allocation. — Une demoiselle Suzanne Dujardin, de Lille, qui vivait en concubinage avec un sieur Parent, avait obtenu, du chef de son amant, une allocation militaire pour elle et pour son enfant, bien que celui-ci vécût au village, chez sa grand-mère. Bien que cette fille eût été internée et évacuée le 22 avril 1915, sa sœur Léonie, restée en possession de certificat d'admission et des papiers d'identité de Suzanne, continua à encaisser l'allocation de sa sœur Suzanne et a ainsi touché de l'Etat 959 fr., qu'elle dit avoir fait parvenir au village où elle croyait, dit-elle, que sa sœur se trouvait encore.

Léonie Dujardin a été condamnée pour escroquerie à 2 mois de prison.

Une de ses voisines qui, pendant un empêchement majeur de la demoiselle Léonie Dujardin, avait gardé les enfants de celle-ci et touché suivant ses indications, l'allocation militaire, attribuée aux deux sœurs Dujardin (Suzanne et Léonie), a été acquittée, sa bonne foi ayant été reconnue.

Mœurs. — A été condamnée à 4 mois de prison, une demoiselle De Lens Philomène, de Lille, pour avoir facilité et favorisé, habituellement, la débauche, de deux jeunes gens (garçon et fille) de 16 et 15 ans, qu'elle enfermait dans sa chambre, où les attirait.

A la même audience, le Tribunal a jugé quelques autres affaires de vol et de coups.

Audience du 10 Mars 1917

Une dame Pétillon, de Tourcoing, qui a touché en 1915 et 1916, une somme de 432 fr. comme secours de chômage est déclarée coupable d'escroquerie, pour s'être fait attribuer des secours, en déclarant que sa fille Antoinette était chômeuse, alors que celle-ci travaillait chez un sieur Renard, où elle gagnait de 20 à 25 fr. par semaine. Elle est condamnée à deux mois de prison.

Un sieur Moroy Frédéric, de Roubaix, est condamné à 50 fr. d'amende pour infraction au décret du 28 juillet 1908, sur la vente du vinaigre. Il a été établi par l'analyse qu'un produit, vendu sous le nom de vinaigre, chez un épicer où Moroy l'avait livré, était fabriqué avec de l'acide acétique, dont il ne contenait qu'une quantité insuffisante (inférieure à 6 %) et était de plus, coloré sans que la dénomination vinaigre coloré ait été employée.

Un sieur Roger Léon, de Tourcoing, âgé seulement de 17 ans, offrait en vente le 3 mars, en les promenant sur une balladeuse, dans les rues, des sacs de charbon qui ne pesaient que 37 kil. au lieu de 40 kil., poids prescrit par l'arrêté municipal de Tourcoing. Roger a reconnu qu'il avait intentionnellement diminué le poids des sacs, pour pouvoir vendre le charbon meilleur marché et concurrencer ainsi les autres marchands. Vu son jeune âge, il a été remis à ses parents.

Audience du 16 Mars 1917

A cette audience, le Tribunal a encore eu à connaître des diverses affaires d'escroqueries au secours.

En janvier 1916, un sieur Dehaene René, de Lille, a sollicité des secours en se déclarant chômeur. Dehaene obtint ainsi successivement une carte de secours partiels, puis une carte pleine. Le service de secours aux chômeurs eut, à un certain moment, des soupçons sur la sincérité de cette déclaration et demanda à Dehaene s'il ne travaillait pas. Dehaene produisit alors un certificat d'un service différent de celui où il travaillait réellement. Grâce à sa fraude Dehaene a touché indûment 438 fr. au moins. Dehaene étant décédé au cours de l'instruction, l'action publique a été déclarée éteinte en ce qui le concerne, mais sa femme, qui s'était associée à toutes ses demandes et avait profité des secours qu'elle savait être obtenus frauduleusement, a été condamnée à 4 mois de prison.

Le sieur Dupuis Alexis, de Lille, a obtenu régulièrement un secours de chômage, mais il a continué à toucher des secours, bien qu'il ait trouvé un emploi lui rapportant 30 fr. par semaine. Il s'excuse, en prétendant avoir, dans des circonstances pénibles, contracté des dettes qu'il avait à cœur d'acquitter. Il fait valoir qu'il a promis le remboursement de la somme de 259 fr. indûment touchée et a commencé à payer. Il est condamné à 3 mois de prison avec sursis.

Le sieur Van Marcke, de Tourcoing, a sollicité le secours de chômage pour lui et pour sa fille. Il a prétendu être chômeur et a produit un certificat de son ancien patron M. Six, qui déclarait n'avoir plus l'employer et il a affirmé, avec l'aide de son livret de mariage, qu'il avait une fille habitant avec lui. Il a touché ainsi 383 fr., jusqu'au jour où il a été découvert que Van Marcke travaillait ailleurs que chez Six et n'avait pas à sa charge sa fille, qui était en pension en Belgique. Van Marcke est condamné par défaut à 4 mois de prison.

Pour un abus de confiance au préjudice du Comité d'Alimentation, le sieur Arthur Duprez, camionneur à Lille, qui a été surpris au moment où il déposait chez lui 6 kilos de seigle par lui détourné, est condamné à 15 jours de prison.

Bonenfant, fermier à Lambersart, a eu la faiblesse d'écouter les conseils de son acheteur de lait, qui lui demandait, prétend-il, de lui fournir une quantité de lait toujours plus grande. Comme Bonenfant a fortement allongé le lait, le Tribunal le déclare coupable de falsification et le condamne à 200 fr. d'amende.

Actes de probité

Le sieur Prêtre Gustave, loueur de voitures, rue Lapetletier, 31, a trouvé rue Nationale, un portefeuille contenant entre autres, une somme de 60 fr. 90, qui a été remis à son propriétaire.

M. Ronse a trouvé un portefeuille contenant environ 300 fr. qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire. Toutes nos félicitations à ces honnêtes citoyens.

COMITE AMERICAIN

Répartition des Denrées à Lille

Par les renseignements que nous avons donnés sur le service du Comité qui assure à Lille la répartition du pain (1), on a pu se rendre compte de son importance. Le dédit des denrées d'épicerie au public est une opération bien plus compliquée. Notre collaborateur en a dressé le tableau suivant, très fidèle, qui ne manquera pas d'intéresser vivement nos lecteurs et de leur montrer quelle somme de travail est nécessaire pour organiser un fonctionnement méthodique.

II. Denrées

Le Comité Américain, au printemps de 1915, a pu commencer à livrer à la population du riz et des haricots. Ce n'était qu'un début. A ces premiers produits, sont venus s'ajouter : du café, des lentilles, de la céréa-

(1) Voir le Bulletin de Lille, n° 243 du 18 mars 1917.

line, de la farine de maïs, du sucre, du saindoux, etc... Toutes ces matières alimentaires, et aussi des savons fort appréciés des ménagères, sont distribués en même temps, dans un même local, et classés dans la catégorie des denrées. Il y a une distribution de denrées par quinzaine : 15 locaux ont été affectés à ces ventes et chacun d'eux sert la clientèle de plusieurs locaux de pain. Par exemple, le local de denrées A sert, le lundi, les cartes grises du local de pain M; le mardi les cartes roses du même local; le mercredi, les cartes grises du local P, etc...

D'un autre côté, un autre Comité, dit *Comité Hollandais*, qui achète en Hollande, pour le compte de la ville de Lille, diverses marchandises, comme fromage, beurre, confiture, sucre, café, etc..., procède également chaque quinzaine à une distribution de ces marchandises dans 15 autres locaux. Mais les distributions du *Comité Hollandais* alternent avec celles du *Comité Américain*, en ce sens que les familles, servies une semaine des denrées du *Comité Américain*, ont celles du *Comité Hollandais* la semaine suivante et réciproquement.

Le *Comité Hollandais* n'effectue pas lui-même la vente au public des marchandises qu'il a fait venir. C'est le *Comité Américain* qui en est chargé.

Dès lors, pour tout ce qui concerne l'organisation des locaux de denrées, je n'aurai pas à distinguer entre les deux Comités, puisque, au point de vue de leur fonctionnement, les locaux de denrées du *Comité Hollandais* sont des créations du *Comité Américain*.

Les locaux de denrées, disséminés aux quatre coins de la ville, sont installés aussi bien que cela a été possible, mais pas toujours évidemment dans des conditions aussi parfaites qu'on l'aurait désiré, parce qu'il fallait choisir de grands ateliers ou magasins pour loger les marchandises et les déliter, et aussi parce que des considérations d'emplacement s'imposaient pour éviter à la population des déplacements trop considérables.

Les locaux de denrées sont très différents les uns des autres : certains sont vastes, faciles à aménager commodément pour l'emmagasinement, la préparation des rations et la distribution. D'autres, au contraire, sont étroits, mal éclairés et d'un agencement excessivement difficile. Néanmoins, j'ai pu constater, que, souvent, le personnel a fort bien tiré parti de bâtiments insuffisants et mal distribués.

Pour décrire le fonctionnement du service des denrées, je vais prendre comme exemple un local installé dans un très vaste immeuble et où, par suite, les diverses opérations de manutention et de vente ont pu être organisées dans de bonnes conditions.

Une seule salle, mais elle est immense (c'est le hall de la Nouvelle Bourse) sert au dépôt des marchandises, à la confection des paquets et à la distribution.

Les denrées y sont apportées des docks ou des magasins municipaux par des camionneurs. Elles sont prises en charge par le magasinier, qui, assisté de quelques aides, les pèse immédiatement et prend note, le cas échéant, des différences constatées entre le résultat de la pesée et les poids portés sur le bulletin de livraison. Il remet ensuite ce bulletin au caissier du local qui porte sur le livre des entrées et des sorties les marchandises reçues, avec le poids indiqué sur le bulletin de livraison, sauf à faire ressortir, le cas échéant, par une mention spéciale, la différence résultant du pesage.

Les sacs, caisses, récipients sont installés dans l'espace qui leur est réservé d'après la nature des marchandises, en attendant le moment où ils seront ouverts pour qu'on procède à la préparation des rations.

Le magasinier a quatre brigades employées à cette préparation :

1° Brigade du sucre, composée d'un brigadier et de 5 à 6 aides ; le sucre est pesé automatiquement, en ce sens qu'un appareil spécial, ingénieusement adapté, fait tomber dans le sac en papier exactement la quantité de sucre nécessaire : 250 gr., 500 gr., etc. Ce mode de procéder est spécial au local dont il s'agit. Partout ailleurs, les pesées sont effectuées avec des balances ordinaires.

2° Café, 1 brigadier et 3 auxiliaires. Pour peser le café, on se sert souvent de l'appareil employé pour le sucre ; on a pu ainsi faire très rapidement les paquets de café qu'on a distribués gratuitement à l'occasion du 14 juillet 1916 ;

3° Sel et confitures : 1 brigadier et 4 aides.

4° Fromage : 1 brigadier assisté de 6 collaborateurs. Les fromages arrivent dans des caisses qui contiennent chacune un certain nombre de fromages entiers. La caisse a été pesée à l'arrivée. Une nouvelle pesée est faite au moment où on ouvre la caisse, permettant de connaître la freinte. Ce n'est pas tout : les fromages sont rangés, chacun dans un des casiers qui font partie d'une longue étagère à rangées superposées ; il y a bien une centaine de casiers ; lorsque le fromage est enlevé pour être découpé, il est pesé de manière à établir le nombre de rations qu'il devra fournir.

Quand d'autres produits doivent être distribués, de nouvelles brigades sont formées.

Les divers brigadiers tiennent un relevé du nombre de rations préparées qu'ils ont en magasin. Chaque jour, ils ajoutent celles qui ont été préparées dans la journée et ils déduisent celles qui ont été livrées au service de la distribution.

Le service de la distribution comprend de 3 à 5 sections, suivant que le nombre des rations à débiter est plus ou moins considérable.

Le caissier de chaque section demande aux magasiniers, avant l'ouverture de la séance, et aussi pendant la séance, si cela est nécessaire, les marchandises dont il a besoin. Cette demande est effectuée au moyen d'un bon qui sert de récépissé au magasinier et qui constate la prise en charge par le caissier.

Voici un fac-similé de ces bons :

Caisse N°	
Bon N°	(N° de la demande de la journée inscrit par le magasinier)
Bon pour	fromage
25 rations de	500 gr.
12 k°	500
le	Avant
Signature du caissier.	

Toute prise en charge de marchandises étant ainsi constatée par des bons, chaque caissier doit justifier de l'emploi du nombre de rations qui lui a été remis par le magasinier.

La distribution a lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8 heures à midi. Le public, en entrant dans le Hall, passe devant un contrôleur qui vérifie, au vu de la carte et d'après le local de pain qu'elle indique, si chaque personne est bien venue au jour fixé pour son local.

Le porteur de la carte doit ensuite faire établir une fiche indiquant les marchandises qu'il va prendre. Quatre dames ou jeunes filles sont préposées à l'établissement

des fiches. Elles commencent par porter sur la fiche le numéro de la carte et le nombre de rations. Ensuite, elles indiquent sur la fiche : à gauche du nom des marchandises distribuées, le nombre de rations à servir, et, à droite, le prix. Bien entendu, les intéressés peuvent ne pas prendre toutes les rations auxquelles ils ont droit. S'ils ne prennent aucune ration d'une marchandise, le nom de celle-ci est rayé. La fiche d'une carte de 4 rations sera, par exemple, ainsi établie :

4 café	2.00
3 sucre	0.75
4 œufs	1.20
2 confitures	1.00
5.15	

La fiche est signée par la personne qui l'a établie.

En possession de sa fiche, le client est dirigé vers la section où il y a le moins d'affluence. Chaque section se compose d'un caissier, d'un contrôleur et des distributeurs.

Le client remet sa fiche et sa carte au contrôleur, qui vérifie si les énonciations de la fiche concordent bien avec celles de la carte (pour le numéro et le nombre de rations), inscrit sur la fiche son numéro d'ordre et porte sur un registre divisé en colonnes :

- 1° Le n° de la fiche ;
- 2° Le n° de la carte ;
- 3° Le nombre de rations demandé pour chaque marchandise dans la colonne qui lui est réservée ;
- 4° Le prix total des marchandises demandées.

Le caissier, assis à côté du contrôleur, et à qui ce dernier passe la carte et la fiche, inscrit sur un deuxième registre, le numéro de la fiche et le montant du prix. Il encaisse ce montant, marque « payé » sur la fiche et appose le timbre H dans la case correspondante à la distribution du jour.

Le caissier remet la fiche au distributeur installé à la table voisine. Au vu de la fiche, le distributeur prend dans les divers groupes de marchandises installés derrière lui les rations indiquées par la fiche ; ce sont généralement des paquets tout préparés, sauf pour la confiture, qui est délivrée par un employé spécial et versée dans le pot apporté par l'intéressé.

Ainsi, en 5 minutes environ, le client a été servi de 4, 5, 6 sortes de marchandises différentes, plus rapidement que jadis chez l'épicier.

Mais lorsque des centaines de personnes ont ainsi défilé dans le local de distribution, le travail des employés du Comité n'est pas terminé.

D'abord, dans chaque section, le caissier, aidé par les distributeurs, établit le relevé des marchandises qui restent ; le contrôleur additionne sur son registre les nombres de rations délivrées pour chaque marchandise et multiplie chaque total par le prix de la ration ; le total général de tous ces produits doit être égal au montant du numéraire reçu par le caissier et dont ce dernier a fait le compte après avoir totalisé les prix inscrits sur son propre registre.

Le chef du rayon de la vente des denrées, qui a veillé discrètement pendant la distribution à la bonne marche du service, vérifie maintenant dans chaque section si les relevés des marchandises restant dressés par les caissiers sont bien exacts. Puis, après avoir groupé les résultats de ces relevés, il dresse le bordereau des quantités :

- 1° de marchandises vendues ;
- 2° de marchandises restant à vendre.

Pendant ce temps, les caissiers ont porté leurs caisses au caissier général qui les enferme immédiatement dans le coffre du local ; aidé de deux adjoints, il procède à leur vérification des son retour l'après-midi. Ce premier travail effectué, le caissier général sort le livre journalier des entrées et des sorties qui constate, au jour le jour, d'une part, les entrées, d'autre part, les sorties, c'est-à-dire la vente, de chaque nature de marchandises : la balance des deux comptes fait ressortir les quantités de marchandises qui restent dans les magasins et qui doivent, dès lors, être conformes aux chiffres fournis par les magasiniers et par le chef de rayon de la vente des denrées, des marchandises qui, d'après les écritures, restent dans les magasins ; elles doivent concorder avec les relevés, fournis par les magasiniers et par le chef de rayons de la vente des denrées, des marchandises se trouvant réellement dans le local à la fin de la séance.

Le chef de groupe adresse à la direction administrative du Comité et à la Mairie :

Tous les jours, un état des marchandises reçues.

A la fin de la semaine, un inventaire, qui constitue un extrait du livre des entrées et des sorties et qui fait ressortir, pour chaque journée et pour chaque sorte de denrées, les quantités reçues et les quantités débitées, en même temps que les quantités restant en fin de semaine.

Une fois sur le livre des entrées et sorties a été servi, il reste à établir sur un registre spécial la situation de la journée. Cette situation indique, pour chaque catégorie de marchandises et pour chaque section, les chiffres de rations servies. En les additionnant on a, pour chaque sorte de denrées, le nombre des rations servies dans tout le local. Ce nombre est multiplié par le poids de la ration. On a ainsi le poids total et, en multipliant ce poids par le prix au kilo, les sommes perçues pour chaque nature de marchandises. L'addition des sommes perçues donne le total de la recette du jour. Le chef de groupe dresse, en double exemplaire, un procès-verbal qui est une reproduction de la situation de la journée, telle qu'elle a été établie sur le registre. Le détail des sommes perçues et à verser est indiqué dans une colonne spéciale. Un des exemplaires du procès-verbal est adressé chaque jour à la direction administrative du Comité ; l'autre est remis le lendemain matin, à la recette municipale avec le montant des espèces encaissées.

Pour donner une idée de l'importance des opérations faites dans un des locaux les plus importants, il me suffira de constater que la recette journalière provenant de la vente des denrées n'y est jamais inférieure à 6,000 fr., et qu'elle dépasse parfois 17,000 fr. Le 19 mai 1916, le local a vendu :

3.739 boîtes de lait.	7.846 œufs.
955 k. 250 de sucre.	
374 k. 300 de café.	
385 k. 800 de fromage.	
442 k. 400 de confiture.	
394 k. 680 de beurre.	
soit 3.739 boîtes de lait, 7.846 œufs et 2.552 k. 430 de produits divers pour 17.124 fr. 50.	

Il ne s'agit ici que de la recette résultant de la distribution des denrées et du lait. Mais du local dépendent encore une boucherie, un bureau de vente de lard, sur lequel je reviendrai plus loin, et le bureau de vente de pain le plus important de la ville (plus de 4.000 rations par jour), ce qui fait que, au cours de la journée du 19 mai 1916, que je cite plus haut, le local a, en réalité, encaissé 19.400 fr. en espèces et 1.602 fr. en tickets de pain.

Fabrication économique du vinaigre.

Pour fabriquer économiquement le vinaigre opérez ainsi :

Installez dans un local dont la température ne s'abaisse pas à moins de 20 degrés, un petit tonneau d'une capacité variable selon l'importance de la production que vous voulez réaliser, mais qui peut être de 25 à 30 litres. Percez un peu au-dessus du centre de l'un des fonds, une ouverture de deux centimètres de diamètre. Percez un orifice semblable au tiers supérieur de l'autre fond. Fixez une cannelure de bois à la partie inférieure du premier. Placez le tout sur un chantier, versez dans votre tonneau trois litres d'excellent vinaigre bouillant, puis six litres de vin à transformer, préalablement rendu parfaitement clair par une filtration. Huit jours après, ajoutez de nouveau six litres de vin et ainsi de suite, jusqu'à ce que le niveau du liquide parvienne près de l'orifice central d'aération. Huit ou dix jours après cette époque, vous pouvez commencer à soutirer régulièrement du vinaigre, en ayant soin de le remplacer par un égal volume de vin. Celui-ci doit toujours être versé par l'intermédiaire d'un entonnoir en verre ou en bois, dont la douille courbe s'engage par le trou central. Cette précaution a pour but d'éviter la rupture du voile mycodermique existant à la surface du liquide en voie d'acétification. Cette rupture entraînerait l'immersion du voile et l'arrêt de la fabrication.

On se sert généralement pour cette fabrication de vin de qualité inférieure ou ayant perdu son bon goût. On peut aussi préparer des vinaigres, dits *substitués*, qui ont pour origine la fermentation acétique d'autres liquides alcooliques, tels que : bière, cidre, poiré, vin de figues, etc. Les vinaigres, dits *factices*, dérivent, eux, de la fermentation d'alcools industriels rectifiés.

Le décret du 28 juillet 1908 réserve la dénomination de vinaigre aux produits obtenus par la fermentation acétique de boissons ou dilutions alcooliques renfermant au moins 6 % d'acide acétique.

Les dénominations de vinaigre de vin, vinaigre de cidre, vinaigre de bière, sont réservées aux produits provenant exclusivement de la fermentation acétique du vin, du cidre et de la bière : le minimum de teneur acétique, indiqué ci-dessus, n'est pas applicable à ces produits.

Les mélanges de vinaigre provenant de boissons alcooliques avec des vinaigres d'alcool, peuvent être désignés sous la dénomination de l'un des éléments du mélange, à condition de faire connaître exactement la proportion pour laquelle l'élément dénommé entre dans le mélange. Est interdit, dans la fabrication des vinaigres, l'emploi d'acide acétique, d'acide pyroligneux, d'acides minéraux et de vinasses.

L'addition de ces produits au vinaigre est prohibée.

Falsifications. Aucun produit ne trouve grâce devant la falsification. Le vinaigre n'échappe pas à la règle. Il est parfois additionné d'acide sulfurique. M. Thomann de Guebwiller, a conseillé le procédé suivant pour dépister cette fraude :

Verser quelques cuillerées du vinaigre suspect dans une assiette à porcelaine, et faites-y tremper quelques bandelettes de papier à filtrer blanc. Mettez ensuite l'assiette sur un poêle chauffé et laissez l'évaporation se produire. Si le vinaigre est additionné d'acide sulfurique, le papier noircira et se charbonnera. Si le vinaigre est pur, le papier restera blanc.

Le vinaigre est aussi fréquemment *additionné d'eau*. Il faudrait se garder d'utiliser du vinaigre ainsi dilué pour y conserver des légumes, car ils pourriraient.

La lune et le temps

S'il est un préjugé bien enraciné, c'est celui qui attribue à la lune une influence sur le changement de temps. Les faits lui ont cependant donné au cours du temps de nombreux démentis, comme aux prévisions des almanachs genre Landsberg. On en a eu encore une preuve récente pendant la période ultra-frigide de janvier-février dernier, où la pleine lune du 7 février n'a apporté aucune modification à l'acuité du froid que nous subissons alors. Par contre, il est exact que la lune tantôt renforce, tantôt atténue le régime météorologique existant, autrement dit, qu'elle a une action *indirecte* sur l'état de l'atmosphère. Rudolphe Falb prétendait que le mois lunaire, c'est-à-dire la période comprise entre deux nouvelles lunes, avait toujours une influence directe sur le temps, mais ses contradicteurs, en lui opposant de nombreux faits qui infirmaient cette thèse, allaient à leur tour trop loin, en prétendant que, puisque la théorie de Falb était fautive, la lune ne devait avoir aucune espèce d'influence sur le temps.

Le bombage des boîtes de conserves

On admet généralement que toute boîte de conserve qui « bombe » est à rejeter de la consommation, parce que le bombage implique la formation à l'intérieur de gaz provenant de la décomposition du contenu, provoquée par le développement de microorganismes. La boîte devrait dès lors être rejetée comme infectée.

Cette opinion, dit le regrettable vulgarisateur scientifique Henri de Parville, ne serait pas toujours fondée. En Allemagne, MM. E. Fuhl et Wintgen ont examiné un certain nombre de boîtes de conserves présentant un bombage moyen. On les mit à l'étuve et le bombage ne s'accrut pas. Ce fait paraissait indiquer que la formation des gaz n'était pas due à une pullulation microbienne, car, sous l'influence de la chaleur, les microbes auraient augmenté leur travail de décomposition. Or, les ensemencements qui furent pratiqués avec ces conserves restèrent stériles. Le gaz qui se dégageait de ses boîtes au moment de leur ouverture, n'avait, d'ailleurs, pas d'odeur désagréable et l'aspect des conserves n'avait rien de suspect. Toutefois, dans quelques boîtes, elles avaient une saveur et une odeur métalliques, qui paraissent les rendre impropres à la consommation. Mais, lorsque le goût métallique était peu marqué, la viande put être mangée sans provoquer le moindre trouble.

On ne saurait donc incriminer les micro-organismes dans le bombage des boîtes de conserves examinées par les deux médecins précités. La cause relèverait d'actions chimiques. L'intérieur serait recouvert d'une masse métallique granuleuse, dans laquelle l'analyse a décelé la présence d'oxyde ferreux (57 %) et d'anhydride phosphorique (42 %). Quant au gaz qui s'était formé, il était surtout constitué par de l'hydrogène. Comme il arrive souvent, les boîtes ne reçoivent qu'un faible étamage ; aussi à la faveur des phosphates acides et des acides organiques et notamment de l'acide lactique que renferme le bouillon des conserves, leur contenu a dû exercer une action chimique directe sur la paroi métallique. Et, en effet, les expériences faites par MM. Fuhl et Wintgen ont confirmé cette manière de voir.

On peut donc considérer d'après ces expérimentations, que le bombage des boîtes de conserves, loin d'être toujours un signe certain de la présence de bactéries, peut tenir simplement à l'étamage insuffisant de

la paroi du récipient et aux réactions chimiques que cet étamage défectueux rend possibles. »

Ça ne fait rien, ce n'est pas un encouragement à manger le contenu des boîtes de conserves « bombées ».

Les boîtes de conserve peuvent aussi se bomber par suite de la gelée, lorsqu'elles se trouvent dans des magasins insuffisamment protégés contre le froid. En ce cas, il arrive assez souvent qu'elles se fissurent et perdent, au dégel, de leur eau qui rouille le couvercle supérieur. Ces boîtes n'étant plus hermétiquement closes, sont, dès lors, exposées à se gâter et on fera bien de les consommer de suite après le dégel.

Echos et Petites Nouvelles

— On annonce de Paris la mort, à l'âge de 80 ans de l'éminent magistrat Ballot-Beaupré, président honoraire de la Cour de Cassation. Il présida la Cour Suprême de 1900 à 1911 avec une grande autorité.

— L'Italie a adopté l'heure d'été du 1^{er} avril au 30 septembre.

— Un Congrès du livre, ouvert sous le patronage du Gouvernement, a lieu actuellement à Paris. Il est divisé en deux sections, dont l'une s'occupe de la technique du livre, et l'autre, de tout ce qui a trait à l'expansion, à la vente et aux questions douanières, en ce qui concerne le livre.

Petite correspondance

L'allocation militaire ne peut être accordée qu'aux familles *nécessiteuses* dont le soldat, qui est sous les drapeaux, était le soutien indispensable.

A. D. C. — Non, ce ne sont pas les produits dégagés dans la combustion du papier à cigarettes qui peuvent nuire à l'organisme. Un savant a fait, en effet, le calcul suivant : en prenant pour exemple un fumeur fumant 20 cigarettes par jour, ce qui commence à compter. Ce fumeur brûle 612,5 centimètres carrés de papier, pesant au poids de la qualité moyenne de papier, 13 grammes par mètre carré : 0 gr. 79625. Ce fumeur aurait produit 0 gr. 000128 d'oxyde de cuivre et de plomb, c'est-à-dire 13 cent millièmes de ces oxydes, et à supposer que ces poudres toxiques passent intégralement dans les poumons du fumeur, il lui faudrait 22 ans, à raison de 25 cigarettes par jour, pour en avoir absorbé 1 gramme, ce chiffre n'a rien de terrifiant, on en conviendra. Si donc le fumeur obstiné de cigarettes se trouve incommodé d'une façon quelconque, on peut affirmer qu'il fera mieux de s'en prendre au tabac même, qu'au papier dans lequel il le brûle. Il fera bien aussi de ne pas fumer d'une façon continue, comme c'est trop souvent le cas chez cette classe de fumeurs, mais de prendre des relâches, afin de laisser se refroidir et en repos pendant quelques temps, la muqueuse buccale qui, sans cesse échauffée, s'irrite à la longue, et sait prendre parfois de terribles revanches, surtout quand il y a chez le fumeur quelque diathèse fâcheuse.

Janis. Il ne nous paraît pas prudent de donner à votre chien les tubercules en question qui pourraient être en voie de décomposition. Si vous estimez que la chose en vaille la peine, prenez l'avis d'un vétérinaire.

S. P. R. — Si la femme fait un commerce prospère et ne paie pas le loyer, il serait utile de faire nommer un administrateur provisoire, avec qui vous pourriez vous entendre. Sinon, il n'y a rien à faire actuellement. Aucune action civile ne peut être exercée contre un citoyen mobilisé et, pendant la durée des hostilités, les déchéances pour défaut d'exécution sont suspendues. Quant à dire ce qu'il y aura à faire après la guerre... Qui vivra, verra !

Cours et Conférences. La réunion mensuelle des élèves des différents cours de l'Association Sténographique Professionnelle (Méthode J. Pratte), aura lieu Jeudi 29 Mars, à 5 heures, rue de Valmy, 49. Les inscriptions pour la reprise des cours gratuits élémentaires et de pratique y seront reçues.

Institut de Comptabilité du Nord.
10, rue Jacquemars-Giélée et 1, rue Denis-Godefroy, Lille
Cours Professionnel d'Enseignement théorique et pratique de l'art du Comptable
Messieurs et jeunes gens, le matin. Dames et jeunes filles, l'après-midi.
Directeur : P.-E. Bugnon (M), Professeur aux écoles.
Inscriptions tous les jours, rue Denis-Godefroy. Demander le programme des études qui sont terminées en trois mois.

Le vrai **Caramel-Colorant-Croisette** (qui est un dérivé très sain et exclusif de la pomme de terre), n'est livré qu'en flacons ou litres bien cachetés. La capsule doit être retenue par une bande avec signature autour du goulot. La signature J. Croisette est aussi sur l'étiquette.

Très peu de détaillants ont encore de ce produit connu et apprécié, car la fabrication a cessé par la guerre. Aussi, les contrefacteurs sans scrupules qui ont mis sous ce nom un autre Colorant, dérivé de la houille, seront poursuivis en temps opportun, de même que les plagiaires chez qui nous avons trouvé des copies de nos diverses Formules et Méthodes déposées. — *Maison J. Croisette (sinistrée), provisoirement 218, rue Nationale, Lille.*

Annonces diverses

— Les annonces et réponses aux annonces sont reçues au Bureau du Journal, spécialement installé à cet effet à la Préfecture (entrée par la grille, place de la République).

VILLE DE LILLE, 39, rue de Tournai
Grande salle de l'Hôtel Delcourt

VENTE
1^{er} le Samedi 31 mars 1917, à 10 h. 1/2 (h. des horloges publiques) par suite de décès, **Meubles divers**, Montre or.

2^e le même jour à 11 h. à la requête de M. Fremaux, administrateur judiciaire de : **Vêtements d'homme et de femme, chaussures**, dépendant de six successions ;

3^e le même jour à midi et trois heures, d'un beau mobilier, consistant principalement en : Table en chêne avec 13 allonges. Salle à manger chêne sculpté, Salon Louis XVI noyer, Lit fer et cuivre, Chambre en thuya, Chambre Louis XV noyer ciré, Cuisinière, Foyer, Tableaux. Au comptant. M. Moeneclaeys, procédera à cette vente.

Nota. — Le public est admis à joindre à la vente des meubles, vêtements, argenterie, bijoux et objets mobiliers quelconques d'occasion. Il est prie de les conduire le Vendredi 30. Règlement le 3 Avril.

— **Couronnes funéraires.** — Maison Cannoo inf. nombreuse clientèle que son magasin est transféré provisoirement à sa fabrique 1, rue des Trois-Mollettes.

— **Cabinet dentaire J. Beck** 21, boulevard Carnot, près nouveau théâtre. Consultations tous les jours de 9 à 12 h. et de 2 à 4 h. Travaux t. genres et réparat.

CERCUEILS

en tous genres. Grand choix en magasin, **Foubert et Fils**, 37, rue de Roubaix. Prix avantageux. Assortiment complet de couronnes funéraires.

— **Avez-vous des livres à vendre.** Adressez-vous à la Clef de Sol, 8, r. Inkermann. Achete tout ce qui concerne **musique de piano et instruments**, partitions, méthodes, solfèges, études et tous classiques.

— **Employés.** Préparez-vous à occuper une situation enviable, pour cela, étudiez l'Art comptable enseigné d'une manière conforme à la réalité aux cours professionnels de la rue Denis-Godefroy, 1.

— Apprenez sténographie **Duployé-Institut** avec méthode de F. Vlaeminck, 2 fr., toutes librairies et au dépôt Marguerit, 7, place du Lion-d'Or, Lille.

— **Coupe-couture**, 22 bis, rue Gauthier-de-Chatillon, cours pratique pour jeunes filles désirant habiller elles-mêmes. Progrès rapides 10 fr. par mois. Leçons particulières 15 fr. — **Journaux de modes**, modèles printemps. Nouveautés garanties, location tous prix. Exécution rapide de patrons d'après gravures choisies sur place. Spécialité de moulage.

— Demeiselle donne **leçons français, allemand.** Ecire JW, bureau du journal.

— **Bijouterie-Horlogerie-Orfèvrerie « A la Perle d'Or »**, 46, rue Esquermoise. Maison de confiance. Très beau choix de médailles pour 1^{re} communion. Réparations soignées, prix très modérés.

Sage-femme de 1^{re} classe Médaille Maternité de Paris, M^{lle} François, 11, place Catinat, reçoit pensionn. Consultations gratuites de 1 à 5 heures.

Sage-femme de 1^{re} classe, M^{lle} Dancourt, 20, rue de la Digue. Consultations. Discretion. Maison de confiance.

— **Bonbons à 7 fr. le kilo.** Sulfates et sodes liquides en gros, 22, rue Gantois.

Atelier Dentaire Henri Capron, 21, rue Guillaume-Wernier, Fives, appareils de tous genres et réparations.

— **Vendez vos bijoux**, or, argent, diamants et toutes pièces d'argenterie, 3, r. Grande-Chaussée, mais. conf.

Sage-femme de 1^{re} classe, M^{lle} Langrand, consult. matin, 13, avenue Becquart (car X), Lambertsart, de 1 à 5 h., 13, rue des Tanneurs, Lille.

Confiture Gelées fantaisie, extra fines, vendues au détail, 3 fr. le kilog. 285, rue de Paris, Confiserie L. Cornillot.

Sage-femme diplômés, M^{lle} Fremaux, rue Arago, 64 (Cars L et C). Prend pensionnaires à toutes époques.

Prix modérés. Discretion d'honneur.

ECOLE INTERNATIONALES 32, rue Grande-Chaussée.

Enseignement des langues vivantes par le phonographe, sous la direction d'un professeur. Démonstrations gratuites tous les jours, de 9 à 12 heures.

JEUX DE CARTES

GROS-DETAIL
TABACS - CIGARES - CIGARETTES
7, rue Gambetta, 7

— J'achète au comptant toute *machine parlante et accessoires*, en bon état. Ecire KH bur. jal.

— **Graines de betteraves et engrais.** Ringo, 16, rue du Chaufour, La Madeleine.

— On recherche *petite maison ou villa*, avec assez grand jardin, env. Lille, s. laissez-passer, loyer payé d'avance. Offres, 120, rue Pierre-Légrand.

— On demande à acheter le 7^e vol. **Larousse** relié vert. L. Sion, rue Masséna, 39.

— **Printemps-Eté 1917.** Manteaux. Costumes tailleur. Robes sur mesure au **Dépôt de Paris**, 7 bis, rue du Crê-St-Etienne, 1^{er} étage.

CERCUEILS

Grand choix, en magasin, riches et ordinaires, zingués, plombés et capitonnés à l'avance, prix réduits, G. Poppe, 43, rue de la Halle.

EUREKA

Fleur d'avoine
Farine alimentaire idéale pour soupes, potages, crèmes, nutritive et fortifiante. Elle est économique, agréable au goût, convient à tous les âges, est très bienfaisante dans les maladies d'estomac, d'intestins etc., remplace avantageusement le pain. Boîtes de 200 gr. et 400 gr. net. En vente dans toutes les bonnes épiceries.

— **Produits pour Brasseurs et revendeurs** —
CHOIX DE HOUBLONS

Prix et qualités incomparables. — Mélasse sucrée. J. Croisette, 218, rue Nationale, de 10 h. à 4 heures.

LIQUEURS

Cabaretiers, Ravitailleurs. Vous trouverez toutes liqueurs, cognac, genièvre, etc., garantis purs à l'analyse, prix défiant toute concurrence **Aux Caves Bordelaises**, 10, rue de Fives. On livre à domicile.

— **Galoches et Sabots**, en tous genres, 72 bis, r. du Molinel.

— **Achat. Vieux vêtements, linge et chaussures.** Pierre 55, rue Manuel. Se rend à domicile.

— **Sucre.** J'achète toute sorte de **sucre** par n'importe quelle quantité, 23, rue du Château, St-Maurice.

— **Changement de domicile.** M^{lle} de Bergerac, 6, rue Louis-Faure, car D.

CERCUEILS

en tous genres, depuis 50 fr. S'adr. à J. Descamps, 31, rue Boucher-de-Perthes.

— **Madame Norman**, 46, rue du Molinel, vend son eau de beauté.

— **Prêts.** A. Debonne, 1, rue Manuel, de 9 à 12 h. et de 2 à 4 heures.

Sage-Femme de 1^{re} classe
M^{lle} Gauquier-Dumont

Prend Pensionnaire. Consultations de 8 à 6 h. 35, boul. Bigo-Danel, LILLE. Car H. Maison sérieuse

— **Avls.** — **Achat à très hauts prix de brillants, perles fines, articles or, argents, platine.** S'adr. 49-55, rue des Tanneurs, Lille.

— **A la Plume d'Autruche**, 46 bis, rue de l'Hôpital-Militaire, grand choix de plumes, ailes, *paradis, aigrettes*, fleurs et formes, étoles et boas. Répar. teinture, frisure,

OUVRAGES DE DAMES

Broderies, Macramé, Filet, Venise et Fouritures, P. Samain-Bernard, 31, r. Grande-Chaussée, face Saint-Jacques.

— **Si vous maigrissez de façon inquiétante, si vous êtes affaibli par suite du manque d'alimentation, vous retrouverez la santé, en prenant par jour deux verres à liqueur d'Elixir des Prémontres (5 fr. le demi-litre).**

Si vous souffrez de névralgies, migraines, rhumatismes, gripes, prenez un cachet de Curanos (0.40^{cts}) Decroix D'en Ph^{le}, Esquermes

Maladies des femmes

Voies urinaires, maladies intimes des 2 sexes, guéries par le **D^r Torck**, 7, rue d'Amiens, Lille, Consultations : Mardi et Vendredi.

— **Service.** On demande servante au courant et aimant les enfants. Références. Prendre l'adresse bur. jal.

— **Service.** Jeune fille sérieuse, de 15 à 20 ans, aimant les enfants est demandée. Prendre l'adresse bur. jal.

— **Personne très sérieuse**, 35 ans, sachant bien coudre, *désire ménage*, pas de lessive. Pr. l'adr. bur. jal.

J'achète comptant, à bon prix : Or, argent, reconnaiss. Mont-de-Piété, garnitures cheminées tous genres ; mach. à coudre ; phonographes, je paye bien les disques 0³⁵ ; meubles anciens et modernes ; objets en bois sculpté ; instruments musique, r. des Postes, 43.
— **A vendre, rue Friedland, 236 m. de terrain à bâtir, clos de murs, actuellement à l'état de jardin.** Prix avantageux. S'adr. à **L. Montaigne-Delos, gradué en droit**, 320, r. Solférino, Lille, de 2 à 4 heures.

En l'espace de trois mois, les

Cours FEMINA-MUSICA
3, rue St-Genois (derrière l'église Saint-Maurice)
La conversation en anglais et allemand
Le chant (avec étude sommaire du solfège)
La danse et le maintien
La gymnastique et la culture physique

Une remise de 10 % est accordée aux personnes et aux familles prenant 2 cours et de 15 %, pour les 4 cours.

Facilités de paiement

La clôture des inscriptions est fixée au 31 Mars

L'ouverture des cours au 2 Avril

DERVAUX-DANNAY

32 bis, rue Neuve, Lille
Acheteur Haricots, Fèves, Lapins, Lard salé
Vendeur Bougies, Fèves, Farine de légumes, Saucisson

Nota. — Nous passons des marchés pour la fourniture des liqueurs pour toutes quantités. Livraison à domicile quelques après la commande.

— **Mesdames**, pour être bien habillées, adressez-vous à **M^{lle} Savelon**, 29, rue des Pyramides, robes et tailleur à façon et autres, deuil en 24 heures, prix modérés.

— On demande de *bonnes jupières et des ouvrières* sach. bien faire le tailleur et la robe, 38 et 40, r. Esquermoise

— **On demande une servante** sachant faire bonne cuisine et bien au courant du service, nourrie, logée et gages payés tous les mois. On tient à beaucoup d'ordre et très grande propreté, la place est pour appartement au rez-de-chaussée. Se présenter avec bonnes références, 172, boulevard de la République, La Madeleine, le matin de 10 h. à midi.

— Suis acheteur d'une *carpette laine*, en bon état, ayant environ 3 mètres sur 4 mètres. Ecire KS bur. jal.

— **Occasion.** Voiture d'enfant, en très bon état, à vendre S'adr. 107, rue Gantois.

— **A la Religieuse**, 15 bis, rue Gambetta, crêpe anglais, deuil immédiat. En magasin, grand choix nouveautés d'été pour Communions, fournitures pour modistes. Escompte.

— **Personne de confiance** désire *garder piano*, pour fin d'études. Prendre l'adresse bureau du journal.

— **Couturière**, très expérimentée, demande journées 1.75, sans nourriture ou travail chez elle, prix très modéré. Prendre l'adresse, 13, rue d'Esquermes.

— **Belle pièce meublée**, à usage de chambre ou bureau, 54, rue Jacquemars-Giélée.

— **Occasion.** Matériel d'estaminet complet, comptoir-étagère, 4 banquettes, feu colonne et longue banquette, le tout 100 fr., lit fer et cuivre, sommier métallique, 30 fr. Prendre l'adr. bur. jal.

— **Chaussures.** On désire acheter machine pose-oeillets avec pièces de rechange. Maes, rue Mexico, 37.

— **Décortiqueur.** On demande à acheter ou à louer machine à décortiquer l'avoine ou autres grains. Faire offres, Dron, 231, rue Solférino.

— **Dame employée** recherche *petit appartement*, non garni, gaz et cabinet. Ecire KT bur. jal.

— **Personne seule**, recherche *chambre meublée*, dans maison tranquille et propre, loyer 30 à 40 fr. Ec. KUB. jal.

— **On achète lapins vivants**, rue Racine, 16.

— **Achat au comptant** de toutes marchandises. S'adr. avec échantillons journalièrement 151, r. de Paris à l'entresol. Matin de 10 à 12 h., soir de 2 à 4 h.

— **On demande à acheter** dans *Lille*, intra-muros, **maison ou terrain avec magasins**, même en partie démolis. Prix 10 à 20,000 fr. S'adr. à **M. Pamart**, ex-princ. cl. de notaire, 51, r. du Maire-André, de 2 à 6 h.

— **Vaste propriété** à usage de commerce de gros dans *Lille* est demandée à **acheter**. Faire offres KV b. jal.

— **A vendre d'occasion** graphophone avec disques Pathé, chaise longue, fauteuils, chambre à coucher, salle à manger, salons, glace, vitrine, psyché, fantaisies diverses, 40, rue des Tours, près rue de Gand.

MALLES OSIER

Article spécial, prix de guerre, malles doublées imperméables, paniers tous genres, sacs, valises, musettes **Imperméables** pour jeunes gens, prix très modérés. 46, rue Henri-Kolb.

— **Personne honnête** demande maison à garder pour le logement. S'adr. 2, rue du Pont-Neuf.

— **On demande appartement** garni 2 pièces, *au centre*, prix modéré. Ecire KW bur. jal.

— **Bel agencement. Secrétaire et foyer à vendre**, 8, rue St-Pierre-St-Paul.

— **Jeune femme** ayant toujours servi demande place en ménage, couchant chez elle. Prendre l'adr. bur. jal.

Gaz Installations Réparations, conduites d'**Eau** tous travaux zinc et plomb

Prix modéré. S'adresser 33 rue des Stations

— **Lessiveuses, chaudrons, seaux, ustensiles en tôle**, sont réparés à très bon compte et rapidement, ateliers de construction, 1 bis, rue Colson.

Prêts sur immeubles

à Lille. S'adresser à M. L. Montaigne-Delos, 320, rue Solferino, Lille.

— **Videz vos caves** avec notre élévateur à jet d'eau. Ateliers de construction 1 bis et 13, rue Colson.
— **Service.** On demande **bonne** 28, r. Nationale, 3^e étage.
— **Suis acheteur** bibliothèque, bahut, vitrine, livres anciens et modernes, gravures, faire offre KY bur. jal.
— **A louer de suite** bel appart. de 6 pièces, w. c., eau gaz, 2^e étage centre. Prix de guerre. S'adr. 104, rue Boucher-de-Perthes, au 1^{er}.
— **Perdu** portefeuille avec argent, bons de Lili et porte plume stylo, bague or, récomp. pr. l'adr. bur. jal.
— **Perdu**, depuis 15 jours, chaîne argent av. plus. médailles et trèfle vert. Rapp. c. b. réc. 19, r. des Tanneurs.
— **Perdu**, samedi 17 courant, 1 broche or ciselé avec brillant forme chimère. Rapp. c. réc. 139, r. des Stations.
— **Perdu** dimanche, tronc Esplanade, bd Vauban, chaîne or et 3 médailles or, dont une gravée Edmond Chretien, 8 septembre 1914. Rapp. c. b. récomp. 21, rue d'Anjon.
— **Perdu** trousseau de clefs. Rapp. contre récompense 177, rue des Stations.
— **Perdu**, jeudi 22, A. M. trajet Loos à r. Royale, par cars B et E, petit chapelet argent, renfermé dans pochette verte. Le rapporter contre récomp. 17, r. de Loos, Lille.

ETAT CIVIL DE LILLE

NAISSANCES

Du 10 Février. — Pollet René, rue St-Sauveur, 61.
Du 11 Février. — De Bels Eugène, rue Pierre-Légrand, 223.
Du 12 Février. — Croxo Jean, rue de Cronstadt, 29 — Weyts Lucienne, rue des Rogations, 24 — Bruynsweyk Adolphe, chemin des Huiles, 36 — Desmon Auguste, rue d'Alger, 24 — Deleu Florimond, rue Malakoff, 53.
Du 14 Février. — Herbeaux Julien, rue de la Plaine, 13.
Du 16 Février. — Finet Marie-Louise, rue de Lens, 56.
Du 17 Février. — Drique Jeanne, rue de Fombelle, 31.

DECES

Du 29 Janvier. — Sereve Louise, 22 ans, quai de la Haute-Deûle, 1, c. Leblanc, 4 — Ducoumbier Juliette, 68 ans, épouse Varlet, rue de Mulhouse, 16, c. Leclercq, 6 — Petitberghien Madeleine, 27 ans, épouse Marotin, place du Prieuré, 11 — Defois Jeanne, 66 ans, rue Auber, 6 — Cornelle Marthe, 5 ans, rue des Etapes, 49 — Delemotte Emile, 79 ans, époux Vos, rue des Meuniers, 103 — Vaillant Agathe, 79 ans, rue de Paris, 224 — Planque Marie, 40 ans, épouse Buisine, bd Montebello, 196 — Buisine Alphonse, 13 ans, bd Montebello, 196 — Poirette Maria, 67 ans, épouse Lesur, rue d'Artois, 169 — Gavaerts Catherine, 67 ans, épouse Nollet, rue Racine, 50 — Serlieppens Henri, 63 ans, époux Dalle, rue Defaumont, 1 — Leroy Zélie, 41 ans, épouse Lindekens, rue d'Esquermes, 93 — Lornier Irma, 34 ans, épouse Turgu, rue Louis-Niquet, 3 — Talmant Appoline, 74 ans, épouse Heno, rue de Paris, 269 — Canfin Virginie, 75 ans, veuve Duprez, rue Boileux, 13 — Andel Flore, 74 ans, veuve Leblanc, bd Victor-Hugo, 192 — Hutin Irma, 70 ans, épouse Jeunesse, rue du Port, 86 — Sago Pierre, 10 mois, rue des Robleds, 10 — De Meulemeester Virginie, 54 ans, épouse Vanhuffel, rue Khulmann, 26 bis — Dallenne Julie, 75 ans, veuve Chotier, rue Adolphe-Werquin, 36.

Du 30 Janvier. — Maitre Louise, 62 ans, épouse Bernard, rue de Courtrai, 22 — Desfontaines Sophie, 94 ans, veuve Wateau, rue Solferino, 27 — Leleu Catherine, 82 ans, veuve Dupire, quai de la Basse-Deûle, 104 — Jacquot Désiré, 78 ans, veuf Collet, quai de Basse-Deûle, 104 — Lesaffre Marcel, 18 ans, rue Malsence, 43, c. Samain, 10 — Deroose Jules, 81 ans, époux Crombez, rue d'Arras, 100 bis — Simoulin Louise, 73 ans, veuve Defontaine, rue du Metz, 34 ter — Becquart Lucien, 63 ans, époux Forge, rue d'Esquermes, 122.

Du 31 Janvier. — Couvez Alexandre, 20 ans, rue de Condé, 114 — Vandepuette Gustave, 75 ans, veuf Brunet, rue Bohain, 19 — Delebecq Léonie, 54 ans, rue Brûle-Maison, 69 — Barbioux Rosalie, 73 ans, veuve Delbecq, rue des Postes, 145 — Erfeelynk Edmond, 69 ans, époux Dumortier, rue des Postes, 107 — Bochart Philomène, 54 ans, pass. Fontaine-Delsaulx, 4 — Phalempin Bernard, 46 ans, époux Dauchy, rue Solferino, 332 — Clicq Marie, 77 ans, épouse Lecocq, rue Boileux, 13 — Jacquot François, 73 ans, époux Hochin, bd du Maréchal-Vaillant, 10.

Du 1^{er} Février. — Dubar Céline, Vve Panichelli, 81 ans, rue du Repos, 2 — Rosereau Joséphine, 22 ans, rue d'Esquermes, 93 — Gailliet Marie, 59 ans, rue de la Tranquillité, 10 — Knockaert Germaine, 29 ans, épouse Vandewalle, rue du Magasin, 1 — Guitte Henri, 64 ans, époux Anselin, rue du Magasin, 12 — Delvallée Joséphine, 82 ans, veuve Desrumaux, quai de la Basse-Deûle, 104 — Behague Marie, 70 ans, veuve Boidin, quai de la Basse-Deûle, 104 — Lanson Alphonse, 61 ans, époux Dupriez, rue Condorcet, 6 — Vansteenkiste Edouard, 60 ans, époux Van Assche, rue Desaugiers, 11 — Martin Henri, 71 ans, époux Richez, rue des Meuniers, 108 — Guilbert Léon, 52 ans, veuf Blanquart, bd Montebello, 196 — Lutun Elise, 73 ans, veuve Lefebvre, rue St-Sauveur, 59 — Vancken Catherine, 75 ans, veuve Van Bortel, rue de Thumesnil, 28 — Landy Flavie, 80 ans, veuve Evarisse, rue Boucher-de-Perthes, 2 — Menu Nicolas, 82 ans, veuf Vion, rue St-Firmin, 2 bis — Richez Lisa, 71 ans, veuve Martin, rue des Meuniers, 108 — Becquet Marie, 71 ans, veuve Lernois, rue de Paris, 224 — Vannelle Léon, 55 ans, époux Vanbever, rue Deschodt, 29 — Boulanger Céline, 71 ans, veuve Hallez, rue Roland, 7 — Lengrand Mathilde, 21 ans, rue de Pas, 10 — Galle Louis, 71 ans, époux Aubigny, rue de Fives, 105 — Blanguenon Auguste, 68 ans, époux Prescheur, rue du Becquerel, 15.

Du 2 Février. — Danel Euphémie, 31 ans, épouse Broutin, rue Cabanis, c. Casseville, 19 — Bassez Orpha, 57 ans, épouse Francon, rue Solferino, 165 — Bailleul Maria, 72 ans, rue Royale, 131 — Coustenoble J.-B., 63 ans, époux Richard, rue François-Baas, 30 — Lisse Alphonse, 70 ans, veuf Rousselle, rue St-Sauveur, 59 — Duchatelle Marie, 14 ans, petite rue de l'Alma, 12 — Kiecken Maximilien, 10 ans, rue des Pénitentes, 24 — Desroussiaux Charles, 70 ans, veuf Morel, quai de la Basse-Deûle, 104 — Caillaud Alphonse, 62 ans, rue de la Justice, 30 — Vivier Adeline, 78 ans, veuve Lemaire, rue des Sahuteaux, 10 — Malbrancq Jules, 44 ans, époux Van der Linden, rue Nicolas-Leblanc, 38 — Telle Fénelon, 65 ans, veuf Bailly, rue des Postes, 10 — Lehoucq Victor, 72 ans, veuf Delfosse, rue de la Marbrerie, 15 — Stevens Sidonie, 46 ans, épouse Van de Velde, rue Charles-Manso, 1 — Vuaroqueux Gabrielle, 14 ans, rue de la Bassée, 192 — Laine Estelle, 55 ans, veuve Werquin, rue des Tanneurs, 44.

Du 3 Février. — Berques Jeanne, 41 ans, épouse Defennerman, rue du Fg-de-Roubaix, 2 — Benoit Angèle, 48 ans, épouse Demeester, rue des Robleds, 8 — Waelkens Adolphe, 77 ans, place de la Nouvelle-Aventure, 17 bis — Buge Antoinette, 26 ans, porte de Roubaix (ancien bureau d'octroi) — Reyniens Dominique, 77 ans, veuf Roose, rue Montesquieu, 3, c. St-Louis, 24 — Deweydt Victor, 45 ans, époux Peters, rue de Wazemmes, 232 — Pottier Antoine, 68 ans, époux Gosselin, rue J.-J.-Rousseau, 34 — Masereel Adolphe, 82 ans, époux Schalkens, rue Courmont, 4 — Graffigne Marie, 67 ans, veuve Brossard, rue Allard-Dugauquier, 36 — Six Louis, 56 ans, quai de la Basse-Deûle, 104 — Lacombe Auguste, 75 ans, veuf Bouvy, rue de Philadelphie, 166.

Du 4 Février. — Faridoule Gaston, 33 ans, époux Waghemaeker, place aux Bleuets, 12 — Humbert Marie, 80 ans, veuve Leclerc, rue de Mulhouse, 14 — Bail Henri, 81 ans, veuf Noppe, rue de Wazemmes, 6 — Duhamel Marie, 45 ans, épouse Devigne, rue Nationale, 212 bis — Derombise Alice, 57 ans, épouse Bruno, rue du Fg-de-Roubaix, 251 — Caudron Marie, 55 ans, rue des Postes, 39 — Luchart Clara, 76 ans, veuve Descamps, rue Alphonse-Colas, 9 — Delforterie Charles, 25 ans, rue d'Ostende, 3 — Montaigne Oscar, 52 ans, époux Denneulin, bd du Maréchal-Vaillant, 7 — Théry André, 9 ans, rue de Bourgogne, 9.

Du 5 Février. — Pottier Elise, 42 ans, époux Willemyns, place aux Bleuets — Gambiez Hermand, 59 ans, époux Deschamps, bd de l'Usine, 22 — Magnette Jeanne, 22 ans, rue Henri-Kolb, 55 — Grand Eugénie, 67 ans, veuve Dekeyser, quai de la Basse-Deûle, 104 — Houcq Florine, 86

COMPTOIR D'IMPORTATION

Gros 12, Grande-Place, Lille Demi-Gros

Bureaux et exposition d'échantillons { de 9 h. à 12 h. de 2 h. à 6 h.

Achat et Vente { tous genres de marchandises sur échantillons

Arrivage d'un grand assortiment de Pantouffles

pour dames et bottines cuir pour garçonnets

Grand choix d'articles de tous genres

pour ravitailleurs et Comités de ravitaillement des communes

BUREAUX D'ACHATS :

17, rue Martine, Tourcoing.

Courtiers et Placiers

Vous trouverez au Comptoir d'Importation

12, Grande-Place à Lille, tous les articles qui peuvent vous intéresser

ans, veuve Dubois, quai de la Basse-Deûle, 104 — Leuridan Marie, 5 ans, rue de Paris, 273 — Dufour Pauline, 71 ans, façade de l'Esplanade, 56 — Lensen Céline, 32 ans, épouse Caulier, rue Desrousseaux, 10 bis — Jayez André, 5 ans, rue des Rogations, 40 — Cousin Elise, 57 ans, épouse Lehoucq, rue Mirabeau, 31 — Detemmerman Jules, 66 ans, veuf Pecqueur, rue Edmond Bailleux, 2 — De Baerdemacker Rosalie, 74 ans, veuve Hanssens, rue Colbert, 163 bis, c. Bohem, 2 — Duval Alexandrine, 46 ans, épouse Hallez, rue Boileux, 13 — Verdegem Elise, 24 ans, rue Boileux, 13 — Buisine Catherine, 81 ans, rue Boileux, 13.

Du 6 Février. — D'Hondt Jean, 55 ans, époux Coçu, rue Charles-Quint, 21 — Decottignies Mélanie, 74 ans, épouse Naessens, rue d'Esquermes, 93 — Annet René, 13 jours, rue Guillaume-Tell, 18 — Dargon Marie, 37 ans, épouse Tenier, rue Théophile-Semet, 11 — Constant Alfred, 53 ans, époux Defever, rue St-Sauveur, 61 — Thibault Marie, 71 ans, veuve Bourse, rue St-Sauveur, 59 — Arcelon Juliette, 29 ans, épouse Fassin, quai de la Basse-Deûle, 104 — Lesloquois Marie, 63 ans, veuve Darvevert, rue Léon-Gambetta, 148 — Breda Aimable, 71 ans, veuf Gadenne, rue Lepelletier, 29 — Dethand Marie, 53 ans, veuve Laporte, rue Solier, 2 — Brillon Irma, 75 ans, veuve Rogier, rue de Paris, 224 — Chartrier Cézarine, 67 ans, rue Meurein, 101 — Batsle Archange, 75 ans, époux Vercauter, quai de la Basse-Deûle, 104 — De Vroe Sophie, 83 ans, veuve Tiebergien, quai de la Basse-Deûle, 104 — Houvenaghel Hortense, 85 ans, veuve Smaghe, quai de la Basse-Deûle, 104 — Fruchard Adolphe, 54 ans, époux Roland, rue de Brigade, 7 — Droulez Alphonse, 68 ans, veuve Fauconnier, rue Charles-de-Muyssart, 27 — Bigotte Adolphe, 67 ans, veuf Lefebvre, rue du Fg-de-Béthune, 15 — Desailly Louise, 4 ans, rue St-Pierre-St-Paul, 19 — Vlaemynck Julien, 67 ans, veuf Houzé, rue du Faisan, 1 — Gaveriaux Denise, 12 ans, rue Vantroyen, 24 — Videhen Emma, 44 ans, épouse Delcloy, rue Léon-Gambetta, 23 — Lengiat Achille, 35 ans, rue d'Esquermes, 93 — Druelle Desirée, 29 ans, veuve Veys, rue du Croquet, 11.

Du 7 Février. — Zoete Marie, 65 ans, rue J.-J.-Rousseau, 6 — Cavier Georges, 52 ans, époux Corbel, rue d'Amiens, 1 — Pascal Florine, 74 ans, quai de la Basse-Deûle, 104 — Huot Chéry, 75 ans, veuf Cailloux, quai de la Basse-Deûle, 104 — Verpoorten François, 59 ans, époux Guyot, rue de Thumesnil, 70 — Boutillier Stéphanie, 81 ans, veuve Duvocelle, rue Fontenoy, 23 — Prete Mario, 49 ans, rue d'Arras, 81, c. Dujardin, 7 — Lepinoy Henri, 74 ans, veuf Wens, rue des Vieux-Murs, 26 — Pasteau Charles, 62 ans, époux Peltier, rue de Tenremonde, 6 — Vermeere Adolphe, 13 ans, bd Montebello, 196 — Leprotte Stéphanie, 83 ans, veuve Herbaux, chemin des Huiles, 75 — Verhofsdt Charlotte, 84 ans, veuve Vautier, rue Christophe-Colomb, 1 — Maréchal Adrienne, 7 ans, rue de Malsence, c. Lherminier, 33 — Casquin Hippolyte, 77 ans, veuf Bertrand, rue des Bateliers, 15 — Dancoine Amédée, 63 ans, époux Durieux, rue des Processions, 25 — Haller Eugénie, 64 ans, rue Jeanne-Maillotte, 2 — Brocal Julie, 34 ans, épouse Chanteau, rue d'Esquermes, 93.

Du 8 Février. — Deligny Eugénie, 48 ans, épouse Cacan, rue Barthélemy-Despaul, 46 — Laffra Jeanne, 38 ans, rue de la Préfecture, 8 — Lenglin Adolphe, 72 ans, époux Blondeau, rue de la Paix-d'Utrecht, 20 — Delaplague Germaine, 21 ans, rue de la Vieille-Comédie, 7 — Van Wallegem Pierre, 75 ans, c. St-Maurice, 17 — Level Augustine, 63 ans, épouse Duwime, rue St-Sauveur, 59 — Moerman Mélanie, 77 ans, veuve Mertens, rue des Sarrazins, 20 bis — Desquens Adèle, 46 ans, rue d'Eylau, 40 — Barrez Gustave, 69 ans, veuf Dubreucq, rue Jeanne-d'Arc, 72 — Catric Céleste, 1 an, rue Képler, 1 — Leblond Augustin, 68 ans, rue des Capucins, 5 — Pollart Eugénie, 62 ans, veuve Delabie, rue de Buffon, 17, c. St-Martin, 8 — Wannyn Gustave, 58 ans, époux Mariot, quai de l'Ouest, 65.

Du 9 Février. — Deheuninck Auguste, 83 ans, époux Ancelle, rue des Stations, 50 — Desplanches Auguste, 52 ans, rue Jean-sans-Peur, 38 — Largillière Clémence, 76 ans, rue de la Préfecture, 8 — Mullier César, 52 ans, époux Richez, rue des 3-Mollettes, 35 — Baggio Marie, 65 ans, veuve Olivier, rue St-Jacques, 21-23 — Décaloire Emélie, 36 ans, rue de Paris, 150 — Billeau Léopold, 69 ans, époux Beniger, quai de la Basse-Deûle, 104 — Peaz Léonie, 41 ans, veuve Dautriche, rue Colbert, 189 bis — Hatron Gustave, 31 ans, rue de la Chaud-Rivière, 28 — Denn Sophie, 75 ans, veuve Duvocelle, bd Victor-Hugo, 291 — Chenelle Charles, 61 ans, époux Gérin, rue de Ronchin, 43 — Trinel René, 23 ans, bd Montebello, 196 — Verhust Virginie, 82 ans, épouse Lippens, rue des Hannetons, c. Décamps, 1 — Bara Marie, 36 ans, époux Hennequin, rue d'Esquermes, 93 — Mercier Clarisse, 87 ans, veuve Grindrich, rue de Wazemmes, 134 — Desrumaux Isabelle, 83 ans, veuve Delobel, rue de Cassel, 16.

Du 10 Février. — Robert Françoise, 78 ans, épouse Rose, rue Pierre-Légrand, 282 — Allaert Emile, 2 ans, rue d'Arras, 95 bis — Eecke Louis, 71 ans, époux Neyens, rue Raspail, 23 — Verhulst Mathilde, 6 ans, rue de la Marbrerie, 12, c. Lefebvre — Labbe Arthur, 43 ans, époux Laine, rue du Long-Pot, 79 — Faes Joseph, 71 ans, veuf Huyghe, rue Brûle-Maison, 121 — Dequeker Charles, 65 ans, époux Mécresse, rue du Dieu-de-Marcq, 17 — Costenobel Céline, 73 ans, veuve Duretz, rue Léon-Gambetta, 214 — Verbeke Marguerite, 2 ans, rue Fombelle, 31 — Lamy Marie, 82 ans, veuve Carpentier, rue du Grand-Balcon, 28 — Delecourt Charlotte, 65 ans, épouse de Gency, rue des Bouchers, 14 — Dupont Emile, 3 ans, bd Montebello, 196 — Florquin Palmire, 80 ans, quai de la Basse-Deûle, 104 — Ployaert Elie, 56 ans, veuve Coisne, rue de la Haloterie, 7 — Vandentoren Jean, 62 ans, époux Verhelst, rue du Bel-Air, 13 — Destailleur Marie, 83 ans, veuve Delcroix, rue d'Esquermes, 51.

Du 11 Février. — Pat Louis, 76 ans, veuf De Sxhinckel, rue de la Plaine, 44 — Desmet Louise, 62 ans, épouse Agache, rue Delezenne, 3 — Parot Anne, 66 ans, épouse Louchart, rue du Becquerel, 22 — Meyer Caroline, 74 ans, veuve Schnerb, rue de la Halle, 37 bis — Verfaillie Désiré, 83 ans, époux Demortain, rue de Thionville, 14 — Reyns Théophile, 67 ans, rue de Juliers, 71 — Renoncourt Céline, 85 ans, veuve Opener, rue Ste-Catherine, 15 — Magniez Lucie, 76 ans, rue de Thionville, 12 bis — Gyde Alphonse, 55 ans, veuve Gabriels, bd Montebello, 31 — Delvallée Désiré, 46 ans, rue Baudin, c. Vandeweghe, 7 — Verspecht Jeanne, 82 ans, veuve De Mayer, rue St-Sauveur, 59 — Phalempin Elisa, 82 ans, rue Fleurus, 40 — Prosc Julien, 27 ans, épouse Herengt, rue des Postes, 230 bis.

Du 12 Février. — Geneau Marie, 60 ans, veuve Stricane, rue d'Austerlitz, 37 — Vaillant Lonison, 77 ans, veuve Fremaux, quai de la Basse-Deûle, 104 — Gallet J. B., 80 ans, époux Lerouge, rue St-Sauveur, 59 — Vandomme Nelly, 22 ans, épouse Cornélis, rue de Maubeuge, 18 — Trenel Constant, 73 ans, veuve Devienne, bd Bigo-Danel, 20 — Carion Charles, 40 ans, époux Lefebvre, rue d'Esquermes, 93 — Humez Noémie, 30 ans, rue d'Esquermes, 93 — Declercq Charles, 75 ans, époux L. noire, rue Ernest-Mayer, 18 — Waitrelos Antoine, 23 ans, bd Montebello, 196 — Descamps Marie, 10 ans, rue de Seclin, 46 — Torrekens

PRETS

sur immeubles. Achat, vente et loc. d'immeub. cessions. S'adr. à M. Pamart, 51, r. du Maire-André, à Lille, 2 à 6 h.).

Guillaume 53 ans, époux Durand, bd Montebello, 196 — Leblan Coralie, 67 ans, rue de la Barre, 41 — De Munter Famy, 79 ans, veuve Stichelbont, rue Gantois, 113 — Tettelin Elise, 76 ans, rue des Vieux-Murs, 26 — Hequet Léonie, 79 ans, veuve Frappé, rue Princesse, 14 — Vanpeperstraete Octavie, 58 ans, rue de la Marbrerie, 43 — Lepetie Marcel, 2 ans, rue Baudin, 4 — Dervaux Marie, 62 ans, veuve Boasemaer, rue du Buisson, 95.

Du 13 Février. — Vyt Léonore, 76 ans, veuve Volschiet, rue Lepelletier, 10 — Cordier Coralie, 43 ans, veuve Ployard, rue St-Eloi, 16 — Serrurier Gustave, 71 ans, époux Roisin, rue de l'Hôpital-St-Roch, 15 — Gossé Narcisse, 20 ans, rue d'Esquermes, 93 — Lagache Adolphe, 83 ans, veuf Cateau, rue du Gros-Gérard, 13 — Vanhove Ida, 80 ans, veuve Degheselle, rue du Four-à-Chaux, 31 — Vannius Henri, 2 ans, rue St-Druon, 27 — Lescaux Ernest, 54 ans, époux Duponchelle, place Philippe-le-Bon, 22 — Loiseau Hortense, 75 ans, épouse Barré, rue Pierre-Légrand, 192 — Poterlot Jules, 52 ans, rue Pierre-Légrand, 61 — Dubois Marie, 56 ans, rue de la Préfecture, 8 — Caullier Georges, 19 ans, rue Boucher-de-Perthes, 77 bis.

Successions

Testaments, inventaires, rédactions de tous actes, conseils, etc. S'adr. à M. S. Pamart, ex-principal clerc de notaire, 51, rue du Maire-André, de 2 à 6 h. (h. f.).

AVIS MORTUAIRE

— On nous prie d'annoncer que les obsèques de **M^{me} Edouard GALLI**, née Elise Crinon, auront lieu le Jeudi 29 mars 1917, à 10 h. 1/2, en l'Eglise St-Pierre-St-Paul. Réunion à 10 h. 1/4 à la maison mortuaire, rue Colbert, 28. De la part de la famille.

REMERCIEMENTS

— M. et M^{me} Poncelet-Laloy et leurs enfants, M^{me} Paul Poncelet et sa fille (à Wimeroux) et toute la famille, très sensiblement touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de la mort de **M^{me} André et Paul PONCELET**, prient les personnes qui les leur ont témoignés, d'accepter leurs plus sincères remerciements, se trouvant dans l'impossibilité, vu les circonstances, de les leur adresser personnellement.

— M^{me} veuve Desjardins, M. Jules Cousin (en campagne) M^{me} Berthe Cousin et la famille, remercient vivement les personnes qui ont assisté aux funérailles de **M. Achille DESJARDINS**, négociant en futailles, et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances actuelles, n'ont pu être avisées.

— M. et M^{me} Gérard Leturcq-Gravel, M^{me} Marguerite Leturcq et toute la famille, profondément touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de **M^{me} veuve GRAVEL**, née Cécile Clémence Cordier, décédée à Fives, le 19 mars 1917, à l'âge de 71 ans, remercient vivement les personnes qui ont assisté aux funérailles et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances actuelles, n'ont pu être avisées.

— M^{me} veuve Auguste Labbe, ses enfants et toute la famille, remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de **M. Auguste LABBE** et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, n'ont pu être avisées.

— Les familles Lepercq, Verstraete et Menétré-Lepercq, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, en assistant aux funérailles de **M. François-Xavier LEPERCQ**, décédé à Lille, le 13 mars 1917, dans sa 85^e année et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances actuelles, n'ont pu être avisées.

— Les familles Didier, Verdron et Dorémus, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie en assistant aux funérailles de **M^{me} DIDIER**, née Euphrasie Verdon, décédée le 16 mars 1917, dans sa 61^e année et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances actuelles, n'ont pu être avisées.

— M^{me} Lucien Meneboode et toute la famille, profondément touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de **M. Lucien MENEBOODE**, pharmacien, décédé à Lille, le 1^{er} mars 1917, dans sa 56^e année, remercient vivement les personnes qui ont assisté aux funérailles et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances, n'ont pu être avisées.

— M^{me} veuve Pannekoek-Delange et sa famille remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de **M^{me} Pauline DELANGE**, décédée à Lille, le 16 mars 1917, à l'âge de 56 ans et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances, n'ont pu être avisées.

— MM. Edouard Petit (son père) et Léon Petit, son frère (en campagne), profondément touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de **M. Edouard-Auguste-Alexandre PETIT**, docteur en médecine, décédé à Lille, le 11 mars 1917, dans sa 44^e année, remercient vivement les personnes qui ont assisté aux funérailles et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances, n'ont pu être avisées.

— M. et M^{me} Albert Cogez, leurs enfants et toute la famille, profondément touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de **M. Aimé COGEZ**, retraité de la Cie du chemin de fer du Nord, décédé à Lille-Fives, le 16 mars 1917, dans sa 77^e année, remercient vivement les personnes qui ont assisté aux funérailles et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances, n'ont pu être avisées.

— M^{me} Gabriel Crépy et toute la famille, remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, en assistant aux Messes célébrées pour le repos de l'âme de **M. Gabriel CREPY**, décédé le 17 mars 1916.

— M^{me} Louise et Jeanne Martin et toute la famille Salez, profondément touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de **M^{me} veuve Louis MARTIN**, née Marguerite Salez, décédée à Lambersart, le 17 mars 1917, dans sa 58^e année, remercient vivement les personnes qui ont assisté aux funérailles, et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances, n'ont pu être avisées.

— M. René Duvocelle (en campagne), son époux, M. René Duvocelle, son fils, M. Charles Hallez et ses amis, et toute la famille, profondément touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de **M^{me} Alice DU MONT**, épouse de M. René Duvocelle, associée de la maison Hallez, décédée subitement à Lille, le 14 mars 1917, dans sa 40^e année, et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances, n'ont pu être avisées.

LETTRES MORTUAIRES

fournies le plus rapidement à l'imprim. La Gutenberg.

BULLETIN DE LILLE

ORGANE BI-HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE DIMANCHE & LE JEUDI

publié sous le contrôle de l'autorité allemande

En vente chez Madame TERSAUD, 14, rue du Sec-Arembault

ACTES DE L'AUTORITÉ ALLEMANDE

AVIS

Conformément aux ordonnances publiées, il est strictement défendu d'exiger des paiements en argent allemand ou d'offrir des avantages pour des paiements en argent allemand. En cas d'infraction, les délinquants verront leurs magasins fermés aux militaires allemands. Lille, le 24 mars 1917. *Le Gouverneur de la Place.*

AVIS DE LA MAIRIE

EVACUATION

Par ordre de l'Autorité allemande, il est donné avis qu'un départ volontaire des personnes de nationalité française aura lieu, peut-être, de nouveau.

On peut s'inscrire au Commissariat de police de son quartier les **Lundi et Mardi 2 et 3 Avril**, de 9 heures du matin à 6 heures du soir (heures des horloges publiques).

Pour la banlieue, les inscriptions sont reçues :
Pour Cantelieu, au poste de police de la rue de Cassel.
Pour la banlieue d'Esquermes, rue du Faubourg-de-Béthune, 40.

Pour les faubourgs de Douai, d'Arras et des Postes, à l'Asile de nuit.

Les inscriptions reçues le 4 Octobre et le 7 Janvier dans les Commissariats de Police restent valables, et sont maintenues. Elles ne doivent pas être renouvelées. Toute personne qui s'inscrirait à nouveau serait punie d'une amende et rayée.

Toute personne inscrite, soit sur les anciennes listes, soit sur la nouvelle, peut être obligée de partir. Mais les personnes inscrites en Octobre ou Janvier, qui désirent se faire rayer, doivent venir en faire la déclaration, aux mêmes heures que ci-dessus, à la *Salle des Fêtes de la Préfecture, bureau du recensement.*

Peuvent se faire inscrire, les personnes des catégories suivantes, qui ne sont pas déjà inscrites :

a) Les femmes et les enfants, dont le soutien se trouve dans la France non occupée, et qui sont ici sans ressources ;

b) Les enfants séparés de leurs parents ;
c) Les personnes atteintes de graves maladies (tuberculose surtout) attestées par un médecin français. Ce certificat doit être déposé à l'inscription.

Les demandes d'évacuation adressées ailleurs qu'aux Commissariats de Police, notamment aux services allemands, ne seront pas prises en considération.

Les inscriptions sous un faux nom ou en double, entraîneront, outre l'exclusion du voyage, des punitions très sévères.

Les conditions dans lesquelles se fera l'évacuation sont vraisemblablement les mêmes que celles du mois de Mars. Lille, le 30 Mars 1917. *LE MAIRE DE LILLE.*

Bons communaux. — Afin de limiter les émissions, le Maire insiste encore auprès de ses concitoyens pour qu'ils déposent, contre quittance, les bons communaux dont ils n'ont pas l'emploi. Un guichet spécial est ouvert à cet effet, à la Recette municipale (ancien Hôtel de Ville).

Charbon. — Les inscriptions seront reçues à partir de demain lundi dans les locaux habituels, pour les livraisons à domicile de 50, 100, 150 et 200 kilos.

On pointera les cartes de pain en regard de la case 40. Les personnes qui ont pris du charbon dans les locaux municipaux et dont la carte est marquée à gauche de la case 81, ne peuvent se faire inscrire pour une livraison à domicile.

Il est également défendu de faire une commande, si on a des provisions de charbon ou de coke.

La Ville ne reçoit presque plus d'anthracite pour les calorifères et il est inutile d'en demander, sauf pour des cas tout à fait indispensables, dont il a lieu de justifier.

La plus rigoureuse économie doit être observée dans la consommation du combustible.

Comité d'Alimentation du Nord de la France

Ravitaillement des Pharmacies

Le Dr Ernest Gérard procédera, à partir du 2 avril, à une nouvelle répartition de médicaments.

Les pharmacies sont convoquées, par ordre alphabétique de nom, aux dates suivantes :

A et B le 2 Avril	J à L le 5 Avril
C à F le 3 »	M à P le 6 »
G et A le 4 »	Q à Z le 7 »

De 9 heures à 11 heures.

COMITÉ AMERICAIN

Quelques réflexions sur le métier de répartiteur de vivres

S'il nous est permis de donner un conseil aux pères de famille qui recherchent pour leur fils une carrière de tout repos, nous les engageons vivement à le détourner d'accepter la situation de répartiteur de denrées à 620.000 habitants.

Le premier problème à résoudre consiste à affecter sa part à chacune des 108 communes du district de Lille. On devrait tenir compte : 1° du nombre d'habitants et de leurs besoins ; 2° des ressources locales ; 3° des arrivages ; 4° de l'état sanitaire de la population. Cela paraît équitable, semble logique et d'une application aisée.

Mais voyons un peu la pratique : 1° *Le nombre d'habitants.* C'est un élément essentiel ; ne convient-il pas pourtant de se préoccuper de la composition de la population ? On nous écrit : vous favorisez trop les enfants ; ils ont la même portion que les adultes, et, en outre, des farines lactées, du lait, des biscuits, etc. Or, ils ne consomment pas de lard, de viande, de café... Diminuez donc leur ration. Les jeunes gens de 14 à 20 ans, par

contre mangent de tout et mangent beaucoup. Augmentez leur part. Les personnes seules prétendent (et leur argument est spécieux), qu'on use proportionnellement plus de saindoux, de café, etc., dans un ménage d'une seule personne que dans une famille de trois ou quatre, à plus forte raison de 7 ou 8. Mais les mères de famille nous écrivent : donnez nous plus de pain ; nos enfants réclament sans cesse, et cela nous déchire le cœur de leur refuser des tartines. Tout cela est quelque peu contradictoire. A qui entendre ? L'une de nos correspondantes croit aboutir à une juste appréciation en disant : « Trop peu pour l'un, trop pour l'autre ». Mais non, chère Madame : « Trop peu pour tous ». Chacune de ces récriminations nous fait l'effet de provenir de préoccupations quelque peu personnelles. Ce n'est pas de l'égoïsme, dans toute la laideur de ce vilain défaut. Mais c'est la tendance à ne vouloir connaître que son propre cas, et à le généraliser, sans chercher à comprendre que le cas des autres est loin d'être identique. Appelons cela de la myopie intellectuelle et morale.

En vent-on un autre exemple ? La ration actuelle de pain est insuffisante, le Comité, hélas ! ne le sait que trop, et son désir le plus vif serait de l'augmenter. Une condition est indispensable : c'est qu'il reçoive plus de farine. De braves gens s'imaginent trouver une solution élégante : « il y a une masse de personnes évacuées pour la France non occupée ; qu'on nous donne leurs rations. » Supposons que dix mille personnes soient parties ; c'est un gros maximum. Savez-vous combien de grammes de supplément leur part de pain pourrait fournir à chacun des 610.000 habitants qui restent ? Cinq à six grammes. La réforme serait donc illusoire et n'aboutirait qu'à faire accoucher la montagne d'une souris.

Mais enfin, nous dit-on, vous devriez abandonner la règle néfaste de l'égalité de ration et donner à chacun suivant ses besoins. Nous le voudrions bien. Seulement, le poids et la nature de la ration devraient varier avec l'âge, avec le sexe, avec les occupations. Et encore n'y aurait-il pas beaucoup à dire ? Deux personnes du même âge et qui se livrent au même travail, n'ont pas le même appétit, apparemment parce qu'elles n'ont pas le même estomac. Comment fixer le rationnement ? Si on augmente la quantité à partir de onze ans, telle mère viendra réclamer pour son fils qui n'a que dix ans, mais qui avale comme quatre. A quel âge diminuera-t-on la ration de l'adulte ? Sans compter l'impolitesse gratuitement commise à l'égard des vieillards coquets, qui ne tiennent pas à révéler leur date de naissance. Et si l'on donne un supplément aux ouvriers qui travaillent, comment exercer la surveillance nécessaire pour cesser cette distribution quand l'intéressé redevient chômeur ? Nous pourrions multiplier les objections de ce genre. Il y en a d'une autre espèce : même admis le principe de l'inégalité de ration, qui se prononcera sur les fixations à établir ? Sera-ce le Comité ? Recourra-t-on aux Docteurs ?

Et puis, pourquoi s'arrêter en si bonne voie ? « L'esprit d'égalité, nous dit-on, est absurde en cette matière. Les riches ont le moyen d'acheter des produits chers. Qu'ils laissent aux petites bourses les denrées du Comité ». Nous demanderons seulement aux auteurs de la proposition qu'ils définissent ce terme de riches, et quels moyens ils donneront au Comité pour évaluer le montant des ressources de chacun. Nous irons jusqu'à les prier d'effectuer eux-mêmes l'opération, et de distinguer ceux des habitants auxquels le Comité refusera la distribution de tel ou tel produit.

Le pauvre répartiteur se débat péniblement entre toutes ces demandes contradictoires ou chimériques, et c'est un regard de reconnaissance qu'il adresse à la C.R.B. qui le sauve en lui enjoignant de fournir à chaque habitant une part égale. Il estime d'ailleurs que cette égalité si décriée, si elle prête le flanc à quelques critiques, n'est pourtant pas tellement injuste. Le nourrisson n'absorbe aucune parcelle de sa ration ; mais qui n'éprouve pas la joie la plus sincère en pensant que c'est sa mère qui en bénéficie, sa mère qui allaite et qui a besoin de forces... pour deux ? Le petit enfant qui touche sa ration ne la consomme certes pas ; mais il n'est pas tout seul. Il a des frères ou des sœurs plus âgés, des parents, et « son » lard ou « son » saindoux ou « son » café profitent aux membres de sa famille. Tant mieux pour eux. Si chacun de ces derniers a ainsi quelques grammes de plus de ces denrées, nous prions le voisin, moins favorisé parce qu'il n'a pas de petit enfant, de ne pas se montrer jaloux. Les autres ne nagent pas dans l'abondance, ils ont seulement un peu moins faim. *(A suivre)*

Académie de Lille. — Actes. Les congés de Pâques, dans les établissements secondaires et dans ceux d'enseignement primaire supérieur, qui relèvent de l'autorité académique de Lille, auront lieu du *Mercredi matin 4 au Mercredi matin 11 Avril*. *Le Recteur : G. LYON.*

Actes de probité

Il a été trouvé au local Ovigneur : par M^{re} Eugénie Delattre, 1 parapluie manche argent, fourreau soie ; par M^{re} Florentine Leglé, 1 portefeuille contenant 28 fr. 55. Ces objets ont été remis au bureau du local, où les propriétaires sont venus les rechercher.

Mutualité Maternelle de Lille. — Les sociétaires qui ont déposé leurs livrets pour la vérification annuelle, sont instamment priées de venir les retirer, au siège de la Société, 183, rue So fério, le premier Dimanche du mois (jour de la recette), ou le jeudi de dix heures à midi.

Petite correspondance

S. G. C. T. — Votre convocation porte une date périmée, nous estimons donc qu'il est inutile de l'insérer.

Institut de Comptabilité du Nord
10, rue Jacquemars-Giélée et 1, rue Denis-Godefroy, Lille
Cours Professionnel d'Enseignement théorique et pratique de l'art du Comptable
Messieurs et jeunes gens, le matin. Dames et jeunes filles, l'après-dîner.
Directeur : P.-E. Bugnon (M), Professeur aux écoles.
Inscriptions tous les jours, rue Denis-Godefroy. Demander le programme des études qui sont terminées en trois mois.

Annonces diverses

— Les annonces et réponses aux annonces sont reçues au Bureau du Journal, spécialement installé à cet effet à la Préfecture (entrée par la grille, place de la République).

Etude de M^{re} Mory, notaire à Lannoy
A VENDRE de gré à gré

Belle et grande maison avec nombreuses dépendances à usage de commerce et en parfait état, située à quelques kilomètres de Lille, le long d'une grande route où passe un tramway et à proximité d'un arrêt. S'adresser à M^{re} Mory, notaire à Lannoy.

M. Georges TREDEZ, boucher, rue de Jalliers, 139, proteste avec la dernière énergie contre certains bruits, aussi faux que malveillants, qui circulent sur son compte. Il offre 1000 francs à la personne qui prouvera qu'il a été arrêté et conduit au Parquet par deux agents, pour avoir soustrait du mouton au Comité du C.A.N.F.

AVANT DE VOUS INSCRIRE

à un cours de comptabilité, sténo-dactylo, langues... Demandez à **MM. Jamet-Buffereau et C^{ie}**, 78 bis, Boulevard de la Liberté, leur programme. Diplômes. Facilités de paiement. Placement gratuit des élèves.

BIERE SANS LEVURE

Meilleure qu'en Brasserie, moitié prix et naturelle ! La Méthode rapide en chambre et la Mielasse sucrée — sont fournies — **HOUBLON du Soleil** aux acheteurs — **extra-fin**
Produits pour bière. Prix et qualité incomparables
Détail et Gros, 218, rue Nationale, (de 10 h. à 4 h.)

ECOLE INTERNATIONALE

32, rue Grande-Chaussée
Enseignement des langues vivantes par le phonographe, sous la direction d'un professeur. Démonstrations gratuites tous les jours, de 9 à 12 heures.

Cours Fémina-Musica, rue St-Genois, n° 3

Enseignement des branches complétant l'éducation des personnes qui viennent à faire leur chemin dans la vie. Demandez le programme tous les jours de 11 à 1 heure et de 4 à 6 heures (heures des horloges publiques).

PAIN

Faites votre pain, rotis, pâtés et pâtisseries dans un four à gaz s'adaptant sur tous réchauds existants. Démonstration : 21, r. Masséna, 2^e ét. Réchauds à gaz neuf et d'occasion.

Sage-Femme M^{re} Boulet, 22, rue d'Anvers.
Consultations, prend pensionnaires.
— **Ecole de Coupe** et de couture, professeur M^{re} Adiba, 59, rue Nicolas-Leblanc, cours de coupe, 15 fr. par mois. Diplôme suivant capacité. Patrons mesurés après toutes gravures, costumes tailleur. Manteaux prix réd. p. guerre.

CERCUEILS

en tous genres. Grand choix en magasin, **Foubert et Fils**, 37, rue de Roubaix. Prix avantageux. Assortiment complet de couronnes funéraires.

— **Avez-vous des livres à vendre.** Adressez-vous à la Clef de Sol, 8, r. Inkermann. Achete tout ce qui concerne musique de piano et instruments, partitions, méthodes, solfèges, études et tous classiques.

— **Employés.** Préparez-vous à occuper une situation enviable, pour cela, étudiez l'**Art comptable** enseigné d'une manière conforme à la réalité aux cours professionnels de la rue Denis-Godefroy, 1.

— Apprenez sténographie **Duployé-Institut** avec méthode de F. Vlaeminck, 2 fr., toutes librairies et au dépôt Marguerit, 7, place du Lion-d'Or, Lille.

— **Coupe-couture**, 22 bis, rue Gauthier-de-Chatillon, cours pratique pour jeunes filles désirant habiller elles-mêmes. Progrès rapides 10 fr. par mois. Leçons particulières 15 fr. — **Journaux de modes**, modèles printemps. Nouveautés garanties, location tous prix. Exécution rapide de patrons d'après gravures choisies sur place. Spécialité de moulage.

— Demoiselle donne **leçons français, allemand.** Ecrire JW, bureau du journal.

— **Cabinet dentaire** J. Beck, 21, boulevard Carnot, près nouveau théâtre. Consultations tous les jours de 9 à 12 h. et de 2 à 4 h. Travaux t. genres et réparat.

— **Mesdames**, pour être bien habillées, adressez-vous à M^{re} Savelon, 29, rue des Pyramides, robes et tailleur à façon et autres, deuil en 24 heures, prix modérés. — **Printemps-Eté 1917.** Manteaux. Costumes tailleur. Robes sur mesure au **Dépôt de Paris**, 7 bis, rue du Curé-St-Etienne, 1^{er} étage.

— **Bijouterie-Horlogerie-Orfèvrerie « A la Perle d'Or »**, 46, rue Esquermoise. Maison de confiance. Très beau choix de médailles pour 1^{re} communion. Réparations soignées, prix très modérés.

— **Bonbons à 7 fr. le kilo.** Sulfates et sodes liquides en gros, 22, rue Bantois.

— **Vendez vos bijoux**, or, argent, diamants et toutes pièces d'argenterie, 3, r. Grande-Chaussée, mais. conf.

— **A la Plume d'Auruche**, 46 bis, rue de l'Hôpital-Militaire, grand choix de plumes, ailes, paradis, arêtes, fleurs et formes, étoles et boas. Répar. teinture, frisure,

Prêts sur immeubles à Lille. S'adresser à M. L. Montaigne-Delos, 320, rue Solférino, Lille.

— **Avis.** — Achat à très hauts prix de brillants, perles fines, articles or, argents, platiné. S'adr. 49-55, rue des Tanneurs, Lille.

Atelier Dentaire Henri Capron, 21, rue Guillaume-Wernier, Fives, appareils de tous genres et réparations.

— **Prêts.** A. Debonne, 1, rue Manuel, de 9 à 12 h. et de 2 à 4 heures.

Confiture Gelées fantaisie, extra fines, vendues au détail, 3 fr. le kilog, 285, rue de Paris, Confitiserie L. Cornillot.

Sage-Femme diplômés, M^{me} Fremaux, rue Arago, 64 (Cars L et C). Prend pensionnaires à toutes époques. Prix modérés. Discretion d'honneur.

JEUX DE CARTES GROS-DETAIL
TABACS - CIGARES - CIGARETTES
7, rue Gambetta, 7

LIVRES Romans. — Je sais Tout, Lect. pour tous. Les Livraisons sont achetées plus haut prix, gr. ch. monologues, 20, rue de Roubaix, de 1^{re} classe, M^{me} Dancourt, 20, rue de la Digue. Consultations. Discretion. Maison de confiance.

Sage-Femme — On recherche petite maison ou villa, avec assez grand jardin, env. Lille, s. laissez-passer, loyer payé d'avance. Offres, 120, rue Pierre-Légrand.

EUREKA
Fleur d'avoine
Farine alimentaire idéale pour soupes, potages, crèmes, nutritive et fortifiante. Elle est économique, agréable au goût, convient à tous les âges, est très bienfaisante dans les maladies d'estomac, d'intestins, etc., remplace avantageusement le pain. Boîtes de 200 gr. et 400 gr. net. En vente dans toutes les bonnes épiceries.

— J'achète au comptant toute machine parlante et accessoires, en bon état. Ecrire KH bur. jal.

— J'achète comptant, à bon prix : Or, argent, reconnaiss. Mont-de-Piété, garnitures cheminées tous genres; mach. à coudre; phonographes, je paye bien les disques 0-35; meubles anciens et modernes; objets en bois sculptés; instruments musique, r. des Postes, 43.

— **Décorateur.** On demande à acheter ou à louer machine à décorer l'avoine ou autres grains. Faire offres, Dron, 231, rue Solférino.

— **Sage-femme de 1^{re} classe Médaille Maternité de Paris, M^{me} François, 11, place Catinat, reçoit pensionn. Consultations gratuites de 1 à 5 heures.**

— **A la Religieuse, 15 bis, rue Gambetta,** crêpe anglaise, deuil immédiat. En magasin, grand choix nouveautés d'été pour Communions, fournitures pour modistes. Escompte.

DERVAUX-DANNAY
32 bis, rue Neuve, Lille

Acheteur	Vendeur
Haricots, Fèves,	Bougies, Fèves
Lapins, Lard salé	Farine de légumes
	Saucisson

Nota. — Nous passons des marchés pour la fourniture des liqueurs pour toutes quantités. Livraison à domicile quelques jours après la commande.

— **A vendre ou à louer, maison à porte cochère avec quartier derrière,** près place de la République, prix avantageux. S'adr. à L. Montaigne-Delos, gradué en droit, 320, rue Solférino, Lille, de 2 à 5 h.

LIQUEURS
Cabaretiers, Ravitailleurs, Vous trouverez toutes liqueurs, cognac, genièvre, etc., garantis purs à l'analyse, prix défiant toute concurrence **Aux Caves Bordelaises, 10, rue de Fives.** On livre à domicile.

Sage-femme de 1^{re} classe, M^{me} Langrand, consult. matin, 13, avenue Bequart (car X), Lambersart, de 1 à 5 h., 13, rue des Tanneurs, Lille.

— **M^{me} Bourrasella, masseur, 84, rue de Tournai,** grâce à son produit, les rides du visage disparaissent rapidement.

— **Moteurs Industriels, usine Caloin, r. Kulbmann, 17, Lille,** continue faire rapid. trav. et répar. mécan. diverses.

— **Si vous maigrissez de façon inquiétante, si vous êtes affaibli par suite du manque d'alimentation, vous retrouverez la santé, en prenant par jour deux verres à liqueur d'Elixir des Prémontrés (5 fr. le demi-litre).**

Si vous souffrez de névralgies, migraines, rhumatismes, gripes, prenez un cachet de Curanos (0.40^m) Decroix D'en Ph^m, Esquermes

Maladies des femmes
Voles urinaires, maladies intimes des 2 sexes, guéries par le D^r Torck, 7, rue d'Amlens, Lille, Consultations : Mardi et Vendredi.

SUIS ACHETEUR
Fécule pommes de terre, farine de maïs, chicorée, légumes secs, sucre candi, pâte de pommes, poivre en grains, sel, bi-carbonate de soude, gomme arabique, baies de genièvre, graines de lin, tilleul, cire blanche, acide stéarique, stéarine, carbonate de soude, chlore sec, amidon blanc en poudre, suif, savon dur en barres, toile émeri, fil à coudre noir et blanc, marque Thiriez et autres sur bobines bois, etc.

Vendeur : de conserves de viande, farine de riz, tapioca, sucre cristallisé, café, chocolat, essences pour aromatiser le riz, amidon blanc en morceaux, poudre de savon, savon noir extra, savons de toilette, teintures pour vêtements, lessive de soude, cirage Luna, carbonate de chaux, sulfate de soude, alun en poudre et en cristaux, soude caustique, talc, etc.

S'adresser à M. Camille Labre, courtage, négociant en marchandises, 196, rue d'Artois, Lille, ou 32, rue de Béthune.

Je répondrai à toute demande de rendez-vous fixé 24 heures à l'avance.

— **Mesdames, Messieurs,** faites-vous habiller chez J. Berghé, rue de Fives, 48, ex-ouvrier des plus grandes maisons de la région.

COMPTOIR D'IMPORTATION

Gros 12, Grande-Place, Lille **Demi-Gros** de 9 h. à 12 h.
Bureaux et exposition d'échantillons { de 2 h. à 6 h.

Achat et Vente tous genres de marchandises sur échantillons

Arrivage d'un grand assortiment de Pantoufles
pour dames et bottines cuir pour garçonnets
Grand choix d'articles de tous genres
pour ravitailleurs et Comités de ravitaillement des communes

BUREAUX D'ACHATS :
17, rue Martine, Tourcoing.

— **Achat.** Vieux vêtements, linge et chaussures. Pierre 55, rue Manuel. Se rend à domicile.

30 cent. A ce prix je rachète les boîtes ayant contenu ou pouvant contenir pâte dentifrice 194, rue Solférino

— **Produits pour Brasseurs et revendeurs**

CHOIX DE HOUBLONS
Prix et qualités incomparables. — Mélasse sucrée.
J. Croisette, 218, rue Nationale, de 10 h. à 4 heures.

Sage-Femme de 1^{re} classe
M^{me} Gauquier-Dumont
Prend Pensionnaire. Consultations de 8 à 6 h.
35, boul. Bigo-Daniel, LILLE. Car H. Maison sérieuse

— **Changement de domicile.** M^{me} de Bergerac, 6, rue Louis-Faure, car D.

— **Graines de betteraves et engrais.** Ringo, 16, rue du Chanfour, La Madeleine.

EVACUATION
Si vous avez des provisions d'alimentation, nous sommes acheteurs, même par petites quantités. Adressez-vous en confiance chez

Dervaux-Dannay, 32 bis, rue Neuve

— Jeune femme demande à faire ménage. Ecr. KZ b. jal

— Jeune femme sérieuse, dévouée, demande emploi quelconque, logée, nourrie, possède certaine instruction, sait bien coudre. Ecrire LA bur. jal.

— **Gros lot de bouteilles à vendre,** 82, rue Gambetta.

— **Riche salle à manger Louis XVI** acajou et bronze, à vendre. Ecrire LB bur. jal.

— **Sacs en papier.** On demande de bonnes ouvrières, 1, r. de Valmy.

Vente-Achat Mobiliers en tous genres.
8, rue St-Pierre-St-Paul.

— Jeune homme 19 ans, sachant arranger jardin, travail soigné, prix modéré. S'ad. 102, r. Pont-Lion-d'Or, Fives.

— **Occasion.** Belles bottines neuves, pointure 38, tout cuir, lacets, femme, 50 fr. voiture anglaise d'enfant 20 fr. 2, rue du Court-Debout.

— Jeune fille 10 ans même maison, demande n'importe quel emploi, commerce ou écritures. S'adr. 98, rue de l'Hôpital-Militaire.

— **A vendre bottines enfant et homme,** pointure 28 et 40, manteau imitation Karakul, costume noir femme, complet jaquette noir homme, 152, r. Solférino, au second, le tout en très bon état.

Mesdames vos tailleurs auront du chic si vous vous adressez à **Koukos, maître-coupeur, 52, rue Caumartin.**

— **Ecole de coupe dirigée par M^{re} Sergeant, 16 ans r. Hôp.-Mil.,** actuel 28, r. des Fossés, cours de coupe, couture et essayage p. couturiers coupes et jeunes filles désirant s'habiller elles-mêmes. Cond. spéc. guerre.

Patrons sur la personne et d'après toutes gravures. Coupe garan tiesans retouche. **Gravures,** vente, location

— **Service.** Servante est demandée 40, r. Faiderherbe, Pressé.

CABARETIERS
Vous êtes mécontent des liqueurs vendues sur le marché et que vous payez très cher. Dans l'intérêt de tous, exigez donc des produits donnant toute satisfaction à votre clientèle. Vous trouverez chez

DERVAUX-DANNAY
32 bis, rue Neuve

Genièvre, Cognac, Rhum, aux prix inouïs de 8 fr. 50 et 10 fr. le litre. Degré et qualité garantis.

— **La Brasserie Masse-Meurisse, rue de la Barre, 114,** recherche un cheval. S'y adresser.

— **Vendeur baies genièvre et amer,** extrait supérieur pour cognac, litres et bouchons. Prendre l'adr. bur. jal.

— Jeune fille demande quelques heures par jour, pour aider au ménage ou soigner enfants. Ecr. KX bur. jal.

— **A louer à St-Maurice 2 grandes pièces et 1 débarras** rez-de-chaussée, 10 fr. p. mois. S'ad. 30, r. Pyramides

— On demande à acheter les n^{os} de la **Science et la Vie.** L. Sion, rue Masséna, 39.

— **Graines** pour canaris, chenevis, colza, navette, camomille, 76, rue de Wazemmes.

— **Beaux choix : Poules et poulettes ponduses à vendre, 42 bis, rue d'Arras.**

— **Propriétaires : Réparations de toitures** en zinc, prix modéré, 17, rue de Douai.

— On demande à acheter les n^{os} du **Magasin Pittoresque.** L. Sion, rue Masséna, 39.

— **Missels, cadeaux pour 1^{re} Communion,** paroissiens 4 saisons, imagerie. Lib. F. Deman, 77, rue Esquermoise, 77.

— On demande de suite **forte servante,** de 17 à 20 ans, 30, place Sébastopol.

— **Cheveux.** On achète les **démêlures,** 35, rue du Metz, et 17, rue des Rogations.

— **Achat dictionnaires** en bon état. Russes, Anglais, Français, Allemand. L. Sion, rue Masséna, 39.

— **Dentiers.** On rachète vieux dentiers au plus haut prix, 36, boulevard Montebello, tous les jours de 2 à 5 h.

Photo-souvenir pour brèches, d'après reproduction travail soigné, prix 1.50. S'adresser **Chapellerie Alexandre Le-febvre, 1, rue Masséna.**

— Je recherche **Larousse 8 vol.** Sion, r. Masséna, 39.

— **Avis.** Vendez vos bijoux, reconnaiss. Mont-de-Piété, meubles, matelas, linge, instruments musique, cuisinières, et toute espèce de choses d'occasion; paie plus cher que n'importe où, confiance et discrétion, 75, rue Henri-Kolb.

— **Tabac français, à vendre, en gros et détail,** rue Princesse, 92, Lille.

— **Timbres-collections, petits et grands, j'en achète à bon prix.** S'adr. Achille Geerts, 83, rue Nationale.

— **Nourritures** p. lapins et volailles, 89, r. d'Esquermes.

PRETS sur immeubles. Achat, vente et loc. d'immeub. cessions. S'adr. à M. Pamart, 51, r. du Maire-André, à Lille, 2 à 6 h.).

— **Joli phonographe à vendre,** avec 39 plaques. Prendre l'adresse bureau du journal.

AVIS
Pour avoir un bon manchon d'éclairage, droit ou renversé, et pas cher, voyez la fabrique du nouveau manchon, 4, rue Ratisbonne.

— **Occasion.** Table chêne, 4 allonges, 55 fr., 6 chaises Louis XIII 65 fr., glace chêne 60 fr., dictionn. Larousse, 8 vol. 140 fr. Prendre l'adresse bureau du journal.

— On propose entretien d'un jardin en ville ou nouveau Boulev. av. demande de location d'une partie ou moitié de ce jardin. Ecrire L.D. bureau du journal.

— Dame honorable avec sa fille, dem. appartement 3 ou 4 pièces, prix de guerre. Prendre l'adresse bur. jal.

— **Modes.** On demande une bonne apprentie, 3, rue Henri-Kolb.

— **Rhumatisme** sciatique, guérison certaine ayant obtenu bons résultats, 34, rue de la Monnaie

— **Belle chambre garnie** pour fonctionnaire, ou pied-à-terre, à louer, eau, gaz, 30 fr. par mois, quart. St-Michel. Ecrire LE, bureau du journal.

— **Salle à manger noyer,** à vendre 650 fr., 2 buffets, table 6 allonges, 8 chaises. Ecrire LF, bur. jal.

— **Belle maison à louer,** avec b. jardin, 20 fr. par mois pour durée guerre, proximité nouv. Boulev., arr. Mongy et F. S'adr. Goddyn, rue Boucly, 60, Fiers-Breucq.

— **Cuisinière** désire place. S'adr. 67, rue de la Louvière.

— **A vendre outils plafonneur,** 37, rue Vantroyen, au 2e.

— **Le Monsieur qui, mercredi, église St-Maurice-des-Champs, a emp.,** par distraction, 1 parapli. et 1 chapeau ne lui appart. pas, est prié de rapp. ces objets, 155, rue du Faubourg-de-Roubaix.

— **Entreprise** de puits et forages en t. genres et répar. travaux à forfait et garantis. Gust. Erfelynck, 28, rue Saint-Maurice Lille.

— **A vendre, très beau lit,** en acajou massif, avec sommier en très bon état. Prendre l'adresse bur. jal.

— **Perdu,** gant de cuir de voiture dans quart. d'Esquermes. Rapp. c. récomp., 188 bis, rue Léon-Gambetta.

— **Perdu.** Gourmelle ou massif, trajet boulevard Carnot à l'Hôtel de Strasbourg. Bonne récompense à qui la rapportera 31, boulevard Carnot.

— **Perdu** lundi soir, trajet rue Puébla à rue Jean-Roisin, par boulevard Liberté et rue Nationale, col fourrure renard noir. Prière le rapporter Chapellerie Renard, 29, rue Nationale. Récompense.

— **Perdu** une paire de lunettes le 21 mars, Eglise Saint-Etienne, on trajet r. Nationale et square Jussieu. Rapp. cont. récomp. 16, rue de Tenremonde.

ETAT CIVIL DE LILLE
DECES

Du 14 Février. — Gambier Héloïse, 67 ans, épouse Jovenaux, rue Malakoff, 18 — Bouchard Edouard, 14 ans, rue de Philadelphie, 17 — Feltz Henriette, 71 ans, rue de Paris, 224 — Quiret Louis, 71 ans, rue d'Antin, 7 — Picavet Marguerite, 39 ans, épouse Ponthieu, rue des Ponts-de-Comines, 48 — Demey Eugénie, 85 ans, veuve Pollet, quai de la Basse-Deûle, 104 — Van Boghoute Edouard, 78 ans, veuf Martens, quai de la Basse-Deûle, 104 — Camberlin Clément, 70 ans, place de la Nouvelle-Aventure, 2 — Tournu Léon, 55 ans, rue Gustave-Jonquet, 3 — Leclercq Joseph, 86 ans, époux Tuéry, rue Charles-Quint, allée St-Hubert, 1.

Successions Testaments, inventaires, rédactions de tous actes, conseils, etc. S'adr. à M. S. Pamart, ex-principal clerc de notaire, 51, rue du Maire-André, de 2 à 6 h. (h. f.).

AVIS MORTUAIRE
— On nous prie d'annoncer la mort de **M^{me} Marie-Adelaïde DACHY,** pieusement décédée le 29 mars 1917, dans sa 72^e année. Les funérailles auront lieu le Lundi 2 Avril 1917, à 8 h. 1/2 (heure nouvelle), en l'Eglise St-Sauveur. Réunion à la maison mortuaire, 224, rue de Paris, à 8 h. 1/4.

REMERCIEMENTS
— M. et M^{me} de Ruyver-Mourmant, M^{me} Annette de Ruyver et toute la famille, profondément touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de **M. Raoul DE RUYVER,** remercient vivement les personnes qui ont assisté aux funérailles et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances, n'ont pu être avisées.

— La famille Castelain-Jenot, profondément touchée des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de **M. Pierre-Joseph CASTELAIN,** décédé à Lille, le 18 mars 1917, dans sa 61^e année, remercie bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles et s'excuse auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances, n'ont pu être avisées.

— M^{me} veuve Payement-Véreecke, M. Pierre Payement (en campagne) et toute la famille, très touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de **M. Louis-Léon PAYEMENT,** ancien garde champêtre de Fives, décédé le 24 mars 1917, à l'âge de 73 ans, remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles et s'excusent auprès de celles, qui, vu les circonstances présentes, n'ont pu être avisées.

— M^{me} Georges Marsy et sa famille, profondément touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de **M. Georges MARSY,** remercient vivement les nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles, ou leur ont envoyé leurs condoléances, et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances, n'ont pu être avisées.

— M. Armand Tras (en campagne), M. et M^{me} Messéant-Tras, M. Arthur Messéant (en campagne), M. Gaston Messéant (en campagne), toute la famille absente et les amis, remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles de **M^{me} veuve TRAS, née Sidonie Boryne,** décédée à Lille, le 24 mars 1917, à l'âge de 55 ans et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances actuelles, n'ont pu être avisées.

— M^{me} F. Delattre-Deleponille, ses enfants et toute la famille, très touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort du **Lieutenant Frédéric DELATTRE,** remercient sincèrement les personnes qui ont assisté aux Messes annversaires, ou qui leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

— M^{me} Devaux-Soyez et sa famille, profondément touchées des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de **M. Laurent DEVAUX, principal clerc de Maître Martin,** notaire, remercient de tout cœur les personnes qui ont assisté aux funérailles, et s'excusent auprès de celles, qui, par oubli, ou en raison des circonstances, n'ont pu être avisées.

LETTRES MORTUAIRES fournies le plus rapidement à l'Imprim. La Gutenberg.